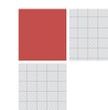


SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION</i>	2
<i>I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2014</i>	4
I.1 Situation économique récente	4
I.2 Situation de l'exécution du budget 2014	5
I.2.1 Situation de mobilisation des ressources	5
I.2.2 Exécution des dépenses	7
<i>II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET BUDGET 2015</i>	10
II.1 Perspectives économiques en 2015	10
II.2 Composantes du budget 2015	11
II.2.1 Au titre des ressources	11
II.2.2 Au titre des dépenses	15
II.3 Dépenses du budget 2015 par grandes fonctions	20
II.4 Dépenses de lutte contre la pauvreté	21
<i>CONCLUSION</i>	23



INTRODUCTION

La préparation du budget 2015 bénéficie d'un contexte socio-économique favorable soutenu par les efforts du Gouvernement pour la décrispation et l'apaisement du climat sociopolitique. Cette volonté se matérialise notamment par la libération des prisonniers, le dégel des avoirs et la restructuration de la CEI dans la perspective de l'organisation des élections générales transparentes et paisibles en 2015.

L'objectif de la politique économique dans ce contexte vise à conforter la croissance à travers l'amélioration du climat général des affaires et la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND).

En effet, il importe de souligner que depuis l'année 2012, l'économie ivoirienne affiche des signes d'une réelle reprise, grâce à l'assainissement de l'environnement économique et financier entrepris par le Gouvernement à travers d'importantes réformes structurelles dans les secteurs clés (agricole, énergie, financier, etc.. ;). Ainsi, d'un taux de croissance négatif de -4,4% en 2011, elle a connu une amélioration significative avec un taux de croissance positif de 10,7% en 2012 et 9,2 % en 2013. Pour 2014, l'objectif de croissance attendu à 9% demeure à notre portée eu égard au résultat satisfaisant enregistré au cours des neuf premiers mois de l'année tant au niveau des actions sociales et politiques qu'au niveau des activités

économiques et financières, comme en témoignent les récents échanges avec les Partenaires Techniques et Financiers (FMI et Banque Mondiale) dans le cadre de la 6^{ème} revue du Programme Economique et Financier 2012-2014.

Dans cette même dynamique, l'opérationnalisation du guichet unique de création des entreprises, la mise en œuvre de nouveaux codes d'investissement plus attractifs au niveau des mines et de l'électricité, sont autant d'actions qui ont permis à la Côte d'Ivoire de figurer dans le peloton de tête des pays les plus réformateurs selon le rapport « Doing business 2014 » de la Banque Mondiale.

Par ailleurs, le forum Investir en Côte d'Ivoire 2014 « ICI 2014 », qui s'est tenu du 29 au 31 janvier 2014 à Abidjan a permis de mobiliser davantage le secteur privé pour soutenir la relance économique.

L'évolution de l'activité est également marquée par la mise en œuvre du PND avec pour effet, un accroissement significatif de l'investissement public et privé entre 2012 et 2013. Ce programme d'investissement s'est traduit par la conduite d'importants chantiers, notamment le prolongement de l'autoroute du nord, la construction du pont Henri Konan Bédié, des échangeurs du VGE et de la Riviera II, la construction du barrage de Soubré et la mise en chantier du programme de logements sociaux.

Les actions menées par le Gouvernement dans le but d'asseoir les fondements d'une économie qui aspire à l'émergence et les réformes entamées devraient conduire à une croissance de 10% en 2015.

A travers le budget 2015, le Gouvernement entend poursuivre les actions de renforcement des infrastructures socio-économiques de base, de promotion de l'emploi, d'amélioration des services de santé et de l'accès à l'éducation ainsi que d'appui au développement agricole. Ces actions seront renforcées par des interventions spécifiques dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) conclu avec l'AFD.

Au niveau budgétaire, les efforts d'assainissement et d'amélioration de la gestion des finances publiques se poursuivront en 2015 à travers notamment l'allègement de la chaîne de la dépense ainsi que la rationalisation des charges de fonctionnement des services.

Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite des réformes budgétaires, le processus d'élaboration du budget à travers les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT sectoriel), devrait s'étendre à l'ensemble des ministères en 2015. Cette réforme devrait permettre une vision plus cohérente dans la conduite des actions de développement social et économique.

Ce rapport présente l'évolution de la situation économique et financière en 2014 ainsi que les perspectives économiques et les projections budgétaires pour l'année 2015.

I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2014

I.1 Situation économique récente

La croissance de **l'économie mondiale**, devrait s'établir à 3,4% en 2014, en retrait de 0,3 point par rapport à la prévision initiale du fait d'une activité moins intense qu'escomptée dans les pays avancés, principalement aux Etats Unis ainsi que dans les pays émergents.

Dans la **zone UEMOA**, les perspectives économiques laissent apparaître une accélération de l'activité dans l'ensemble des pays grâce au dynamisme des secteurs agricole et des services et à la hausse des investissements public et privé. Ainsi, la croissance devrait se situer autour de 7,2% en 2014.

Au plan national, la croissance économique amorcée se poursuivrait avec un taux de 9% en 2014, impulsée par l'ensemble des secteurs principalement les secteurs secondaire et tertiaire.

En effet, **le secteur secondaire** tirant profit de l'amélioration de l'environnement des affaires devrait progresser de 6,1% en relation notamment avec la hausse des BTP (20%) liée à la mise en œuvre des chantiers publics et à la bonne évolution des industries manufacturières (12,8%) et agro-alimentaires (11,5%).

De même, **le secteur tertiaire**, bénéficiant du dynamisme des activités dans le commerce (12%), les télécommunications (10,8%), les transports (10,4%) et les autres services (13,7%), devrait connaître une croissance de 12,4%.

Quant au **secteur primaire**, il enregistrerait un ralentissement (4% de croissance contre 6,9% en 2013) en raison de la baisse attendue de la production de cacao. Par ailleurs, l'agriculture vivrière connaîtrait une évolution de 5,3% essentiellement due à la poursuite de la politique rizicole.

L'inflation se situerait autour de 0,5% en 2014 contre 2,6% en 2013, du fait du renforcement des actions de lutte contre la cherté de la vie, qui se traduisent notamment par le suivi et le contrôle des prix des produits de grande consommation et l'amélioration des voies de desserte agricole.

Au niveau de **la demande**, toutes les composantes devraient enregistrer une progression en liaison notamment avec le bon comportement de l'emploi qui devrait induire une augmentation des revenus. En effet, la consommation finale passerait de 5,7% en 2013 à 8,2% en 2014. Quant aux investissements, ils évolueraient de 18,1% soutenus par les investissements privés principalement dans le secteur manufacturier et de la construction.

S'agissant des **échanges extérieurs**, le solde commercial ressortirait excédentaire (6,3% du PIB) en rapport avec l'augmentation des exportations qui progresserait de 9,2% grâce essentiellement à la hausse de la demande extérieure de produits primaires et manufacturiers.

I.2 Situation de l'exécution du budget 2014

Le budget 2014, prévu initialement à **4 248,3 milliards**, a été porté à travers un collectif à **4 407,5 milliards** pour prendre en compte l'évolution de la conjoncture économique et les nouveaux engagements, à savoir la constitution du fonds d'établissement de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et l'apport en compte courant associé de l'Etat à la nouvelle compagnie Air Côte d'Ivoire.

I.2.1 Situation de mobilisation des ressources

Les ressources budgétaires en 2014 ressortiraient à **4 471,5 milliards** pour une prévision de **4 407,5 milliards**, soit une plus-value de 64 milliards. Ces estimations de ressources comprennent 84,3% de ressources intérieures et 15,7% de ressources extérieures.

Tableau 1 : Estimation des recettes budgétaires en 2014

Natures des ressources	Gestion 2014		
	Collectif	Estimation	Taux d'exéc. (%)
Données en milliards			
RESSOURCES INTERIEURES	3 590,0	3 768,9	105,0%
Recettes fiscales	2 539,0	2 489,2	98,0%
dont Impôts sur bénéfiques (hors pétrole)	238,3	228,9	96,1%
Revenu du pétrole et gaz	191,6	146,8	76,6%
TVA (hors part secteur électricité)	243,1	258,7	106,4%
Taxes sur produits pétroliers	166,7	160,3	96,2%
Taxes sur marchandises générales	719,8	651,5	90,5%
Droits Unique de Sortie (DUS)	309,3	367,4	118,8%
Recettes non fiscales	137,3	136,3	99,3%
dont Produits de la privatisation et vente d'actifs	41,7	41,7	100,0%
Versement des entreprises	0,7	0,7	100,0%
Redevance téléphonie cellulaire	7,1	7,1	99,6%
Recettes non fiscales du Trésor	32,0	36,6	114,4%
Titres publics - émissions	905,2	1 135,0	125,4%
Recettes des Comptes Spéciaux du Trésor	8,4	8,4	100,0%
FIMR (fonds café cacao)	8,4	8,4	100,0%
RESSOURCES EXTERIEURES	817,5	702,5	85,9%
Appuis budgétaires	261,4	265,1	101,4%
Emprunts-projets	319,9	259,6	81,2%
Dons-projets	236,2	177,8	75,3%
TOTAL GENERAL	4 407,5	4 471,5	101,5%

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

➤ Ressources intérieures

Les **ressources intérieures** devraient être recouvrées à hauteur de **3 768,9 milliards** contre un objectif de **3 590 milliards**, soit une plus-value de 178,9 milliards imputable essentiellement au dynamisme des interventions sur les marchés monétaire et financier tant national qu'international.

En effet, les **recettes fiscales** représentant 66% des ressources intérieures, ressortiraient à **2 489,2 milliards** contre 2 539 milliards prévus, soit une moins-value de 49,8 milliards.

Cette contre-performance serait liée principalement à l'impôt BIC hors pétrole, aux revenus de pétrole et gaz, à l'impôt sur les revenus et salaires et aux taxes sur les marchandises générales.

En effet, **l'impôt BIC hors pétrole**, prévu à 238,3 milliards, devrait être recouvert à hauteur de 228,9 milliards, soit une moins-value de 9,4 milliards, liée à la baisse de résultats enregistrés par les entreprises exerçant dans certains secteurs d'activité, notamment le palmier à huile, l'hévéa, la chocolaterie et les industries sucrières.

Les **revenus du pétrole et du gaz** prévus à 191,6 milliards devraient être recouverts à hauteur de 146,8 milliards, enregistrant une moins-value de 44,8 milliards due principalement, à la baisse du prix de cession du gaz de l'Etat au secteur énergie. En effet, les objectifs de revenus du gaz sur le bloc CI-26, bâtis sur la base d'un prix du gaz de

9,4\$/MBTU ont été révisés à 3,5\$/MBTU, occasionnant un manque à gagner de 36,1 milliards.

Les **impôts sur les revenus et salaires** s'établiraient à 331,4 milliards pour un objectif de 337,4 milliards, soit un manque à gagner de 6 milliards principalement lié au rythme d'évolution plus lent que prévu du marché de l'emploi dans le privé.

Concernant **les taxes à l'importation sur les marchandises générales**, elles seraient recouvrées à hauteur de 651,5 milliards pour des prévisions de 719,8 milliards. La moins-value de 68,3 milliards s'explique par la faiblesse du niveau des importations en valeur de certains produits taxés en droit commun, notamment les biens alimentaires, les appareils de téléphonie mobile, les machines électriques et les matériels de transport routier.

Les pertes constatées sur les différents impôts ci-dessus présentés ont été atténuées par les performances réalisées sur d'autres postes de recettes.

Ainsi, **les droits d'enregistrement et de timbre** seraient perçus à hauteur de 84,4 milliards contre 68,5 milliards prévus, soit un surplus de 15,9 milliards. Cette bonne perspective est imputable à la reprise des activités économiques et à la révision à la hausse de la production de cacao par rapport au volume prévisionnel initialement retenu comme base des projections.

Les **droits et taxes à l'exportation** sont estimés à 367,4 milliards contre 309,3 milliards prévus, soit une plus-value de 58,1 milliards, en relation essentiellement avec un niveau plus important que prévu du volume estimé d'exportation de cacao fèves.

Le recouvrement de **la TVA** est estimé à 258,7 milliards contre 243,1 milliards prévus. Cette plus-value de 15,6 milliards résulterait de la bonne évolution de l'activité économique, la poursuite des efforts de recouvrement des arriérés et le renforcement du contrôle par la création de brigades dans les Centres des Moyennes Entreprises.

Les **recettes non fiscales** constituées essentiellement des produits de participation de l'Etat (dividendes), des revenus du domaine, des bonus de signature et des redevances de télécommunication, s'établiraient à 136,3 milliards contre un objectif de 137,3 milliards.

Les ressources attendues des **marchés monétaire et financier**, se situeraient à **1 135 milliards** pour une prévision de 905,2 milliards. Ce montant intègre 357 milliards d'Eurobond provenant du marché international contre 250 milliards attendus. Le surplus de mobilisation a permis de faire face à des engagements de l'Etat notamment la dette titrisée de la SIR, la dette de marché, la dette auditée et les remboursements de crédits de TVA.

Les ressources du **Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)** prévues pour le financement de projets spécifiques en milieu rural se situeraient à **8,4 milliards** comme projetés.

➤ Ressources extérieures

Les mobilisations de **ressources extérieures** attendues à 817,5 milliards s'établiraient à **702,5 milliards**, soit un manque à gagner de 115 milliards. Ce résultat est lié principalement aux tirages sur emprunts et dons projets dont la mobilisation devrait se situer à 437,4 milliards contre 556,1 milliards prévus. La mise en œuvre du Programme Economique et Financier devrait se traduire par la mobilisation de 265,1 milliards d'appuis budgétaires.

I.2.2 Exécution des dépenses

L'exécution des dépenses du budget 2014 ressortirait globalement à **4 273,1 milliards** contre **4 407,5 milliards** prévus. Ces estimations de dépenses se répartissent entre le service de la dette publique (27%), les dépenses ordinaires (45,6%) et les dépenses d'investissement (27,4%).

-

Tableau 2 : Estimations des dépenses budgétaires en 2014

Natures des dépenses	Gestion 2014		
	Collectif	Estimation	Taux d'exéc. (%)
Données en milliards			
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 129,0	1 151,8	102,0%
Dettes intérieure	814,3	839,1	103,0%
dont Titres publics	693,5	694,7	100,2%
Dettes extérieure	314,7	312,7	99,4%
DEPENSES ORDINAIRES	1 964,1	1 949,8	99,3%
Personnel	1 175,7	1 175,7	100,0%
Abonnement	49,1	58,9	119,9%
Subventions et transferts	336,8	312,5	92,8%
Charges de fonctionnement des services et autres	402,5	402,7	100,0%
<i>Carburant armée</i>	7,0	7,9	112,9%
<i>Gratuité des soins ciblés</i>	20,0	20,0	100,0%
<i>Dépenses sociales ciblées</i>	7,0	6,3	90,0%
<i>Dépenses post-crise (CNS)</i>	10,0	10,0	100,0%
<i>Autres frais de fonctionnement des services</i>	358,5	358,5	100,0%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 306,0	1 163,0	89,1%
Trésor	749,9	725,6	96,8%
dont Projets C2D	156,5	149,1	95,3%
Programme Présidentiel d'Urgence	107,0	107,0	100,0%
Construction du barrage de Soubré	22,2	22,2	100,0%
Emprunts	319,9	259,6	81,2%
Dons	236,2	177,8	75,3%
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	8,4	8,4	100,0%
Investissement FIMR	8,4	8,4	100,0%
TOTAL GENERAL	4 407,5	4 273,1	97,0%

Source : DGBF, DGTCP, DGE

➤ Service de la dette publique

Le service de la dette publique s'établirait à **1 151,8 milliards**, avec 72,9% de dette intérieure et 27,1% de dette extérieure.

Le service de la **dette intérieure** ressortirait à **839,1 milliards**, en dépassement de 24,8 milliards lié essentiellement à la prise en compte de la dette titrisée SIR non prévue initialement pour un montant de 30 milliards. En outre, le service de la dette intérieure intègre les échéances de titres publics à hauteur de 694,7 milliards (352 milliards de bons de Trésor, 166,1 milliards d'emprunts TPCI et 170,8 milliards d'obligations du Trésor).

L'exécution du service de la **dette extérieure** s'établirait à **312,7 milliards** prenant en compte 186,4 milliards au profit du Club de Paris dont 147,6 milliards au titre des échéances de l'AFD traitées dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Ce service intègre également 27,5 milliards à l'endroit des créanciers multilatéraux et 69,8 milliards au profit des créanciers privés membres du Club de Londres.

➤ Dépenses ordinaires

Les **dépenses ordinaires** comprenant les charges de personnel, les frais d'abonnement, le coût de fonctionnement des services ainsi que les subventions et transferts se situeraient à **1 949,8 milliards**, soit une sous consommation de 14,3 milliards.

Les **dépenses de personnel** initialement fixées à 1 186,2 milliards, ont été révisées à **1 175,7 milliards** en liaison avec les gains réalisés sur le recrutement des ex-combattants. En effet, prévus initialement pour être pris en compte dans les salaires à partir du mois de janvier 2014, les ex-combattants effectueront un stage préalable avant leur

prise en solde en octobre 2014. Ces dépenses devraient être réalisées conformément aux prévisions révisées.

Les frais **d'abonnement d'eau, d'électricité et de téléphone** ressortiraient à **58,9 milliards** contre une prévision de 49,1 milliards, en liaison avec la hausse du tarif de l'éclairage public qui est passé de 43 FCFA à 66,7 FCFA le kilowattheure.

Les autres dépenses ordinaires intégrant les subventions et transferts, les dépenses post-crise et les charges de fonctionnement des services, s'établiraient à **715,2 milliards**, en dessous des prévisions fixées à 739,3 milliards. Cette baisse est imputable à la subvention au secteur électricité.

Les **subventions et transferts** prévus à 336,8 milliards, se situeraient à **312,5 milliards** avec notamment 54 milliards pour les frais de scolarité des élèves et étudiants et 75,7 milliards accordés aux EPN pour leur fonctionnement. Par ailleurs, une subvention de 40,2 milliards a été octroyée pour l'utilisation du HVO, afin de faire face au déficit de l'offre d'électricité. La subvention accordée au secteur électricité pour contribuer à son équilibre financier, s'établirait à 16,4 milliards contre 43,9 milliards prévus en raison de la baisse du revenu de gaz d'une part, et d'autre part de la hausse de la consommation de l'électricité due à la prise en compte de la hausse tarifaire de l'éclairage public.

Les dépenses post crise sont estimées à **10 milliards** couvrant les activités menées par le Conseil National de Sécurité (CNS).

Quant aux **charges de fonctionnement des services**, elles sont attendues à **402,7 milliards** et intègrent notamment la gratuité des soins (20 milliards), la consommation de carburant de l'armée (7,9 milliards), les dépenses sociales ciblées (6,3 milliards) et les autres charges de fonctionnement des services (358,5 milliards).

➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement, intégrant celles financées sur le FIMR, ressortiraient à **1 171,4 milliards** contre 1 314,4 milliards prévus, enregistrant un taux d'exécution de 89,1%.

L'exécution des **dépenses d'investissement sur ressources intérieures** devrait se situer à **734 milliards** avec un taux d'exécution de 96,8%. Elles intègrent 149,1 milliards de dépenses effectuées au titre des projets financés dans le cadre du C2D et couvrant les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, des infrastructures, du développement urbain et de la justice. Elles prennent également en compte l'exécution de certains projets financés dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence à hauteur de 107 milliards.

Ces dépenses couvrent également les opérations des collectivités décentralisées pour un montant de 29,3 milliards en vue de soutenir le développement local.

Les **dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures** ressortiraient à **437,4 milliards** pour des prévisions de

556,1 milliards, soit un taux d'exécution de 78,7%. Elles se répartissent entre les dons-projets pour 177,8 milliards contre 236,2 milliards prévus et les emprunts-projets pour 259,6 milliards contre 319,9 milliards prévus.

Ce contexte économique et financier constitue la base d'élaboration du budget 2015.

II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET BUDGET 2015

II.1 Perspectives économiques en 2015

L'économie mondiale devrait progresser en 2015 de 4% contre 3,4% en 2014, en rapport avec une plus grande vigueur de la croissance attendue dans les pays émergents et les pays avancés.

Dans **la zone UEMOA**, la hausse de l'activité se poursuivrait avec un taux de croissance de 6,3% en rapport avec le dynamisme de l'investissement aussi bien public que privé et la poursuite des réformes structurelles dans les pays membres.

Au plan national, les actions menées par le Gouvernement en faveur de la préservation de la stabilité du cadre macro-économique à travers les réformes structurelles entamées devraient induire une croissance de 10% en 2015.

La croissance économique serait portée essentiellement par les performances attendues au niveau des secteurs secondaire et tertiaire ainsi que l'augmentation de la consommation finale, des investissements et des exportations.

En effet, **le secteur secondaire** évoluerait de 14,5% attribuable à la bonne progression de la production de gaz (+24,4%), du BTP (+22%) et des produits pétroliers (+10,4%), à l'affermissement de l'agroalimentaire (+14%) et au renforcement des autres industries manufacturières (+11,2%).

Le secteur tertiaire, du fait de la vitalité du secteur secondaire connaîtrait une croissance de 12,9% dans toutes ses branches que sont le transport (+12%), le commerce (13,5%), les télécommunications (+12%) et les autres services (+13,1%).

Quant au **secteur primaire**, il enregistrerait une croissance plus faible (3,4% contre 4% en 2014) imputable principalement au ralentissement du rythme d'évolution de l'agriculture d'exportation (+1,1%).

L'inflation serait maintenue à 2,3% grâce à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie qui se traduirait notamment par l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte agricole.

Au niveau de la demande, la croissance en 2015 serait confortée par le dynamisme des investissements (+15,8%) et la consolidation de la consommation finale (+7,7%). Les investissements seraient soutenus par les chantiers publics, notamment les infrastructures

socioéconomiques, les logements sociaux, le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction.

Quant à la consommation finale, elle bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois dans le secteur public.

S'agissant des importations, elles connaîtraient une hausse de 9,1%.

Les perspectives économiques ainsi décrites, constituent la base des prévisions budgétaires 2015 dont les principales composantes sont ci-dessous présentées.

II.2 Composantes du budget 2015

Le budget 2015 est bâti sur une hypothèse de croissance de 10% contre 9% en 2014 pour répondre aux exigences du Gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, tout en respectant les engagements sous-régionaux et internationaux.

Le budget 2015 s'équilibre en ressources et en emplois à **5 014,3 milliards**, en hausse de **606,8 milliards** par rapport au budget révisé 2014, soit un taux d'accroissement de **13,8%**.

II.2.1 Au titre des ressources

Les prévisions de ressources du budget 2015 sont constituées de 80,3% de ressources intérieures et de 19,7% de ressources extérieures.

Tableau 3 : Evolutions des ressources budgétaires en 2015

Natures des ressources	Collectif	Estimation	Budget	Variations	
				(Prév. 2015/ Est. 2014)	(%)
Données en milliards	2014 (1)	2014 (2)	2015 (3)	4 = (3 - 2) Valeur	(4/2) (%)
RESSOURCES INTERIEURES	3 590,0	3 768,9	4 025,8	256,9	6,8%
Recettes fiscales	2 539,0	2 489,2	2 754,9	265,7	10,7%
dont Impôts sur bénéfices (hors pétrole)	238,3	228,9	277,5	48,6	21,2%
Revenu du pétrole et gaz	191,6	146,8	128,0	-18,8	-12,8%
TVA (hors part secteur électricité)	243,1	258,7	291,6	32,9	12,7%
Taxes sur produits pétroliers	166,7	160,3	160,2	-0,1	-0,1%
Taxes sur marchandises générales	719,8	651,5	734,9	83,4	12,8%
Droits Unique de Sortie (DUS)	309,3	367,4	368,2	0,7	0,2%
Recettes non fiscales	137,3	136,3	187,0	50,7	37,2%
dont Produits de la privatisation et vente d'actifs	41,7	41,7	8,9	-32,8	-78,6%
Versement des entreprises	0,7	0,7	0,6	0,0	-2,3%
Redevance téléphonie cellulaire	7,1	7,1	105,0	97,9	1378,9%
Recettes non fiscales du Trésor	32,0	36,6	37,4	0,8	2,3%
Titres publics - émissions	905,2	1 135,0	1 046,1	-88,9	-7,8%
Recettes des Comptes Spéciaux du Trésor	8,4	8,4	37,8	29,4	350,0%
FIMR (fonds café cacao)	8,4	8,4	9,0	0,6	7,1%
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)				28,8	
RESSOURCES EXTERIEURES	817,5	702,5	988,5	286,0	40,7%
Appuis budgétaires	261,4	265,1	298,1	32,9	12,4%
Emprunts-projets	319,9	259,6	461,8	202,2	77,9%
Dons-projets	236,2	177,8	228,6	50,8	28,6%
TOTAL GENERAL	4 407,5	4 471,5	5 014,3	542,9	12,1%

Source : DGBF, DGE, DGTCF, DGI, DGD

➤ Ressources intérieures

Les ressources intérieures prévues à **4 025,8 milliards**, sont composées des recettes fiscales (68,4%), des emprunts sur les marchés monétaire et financier (26%), des recettes non fiscales (4,7%) et des ressources des Comptes Spéciaux du Trésor (0,9%).

Les recettes fiscales projetées à **2 754,9 milliards**, connaissent une hausse de 265,7 milliards, soit 10,7% par rapport aux estimations de réalisation en 2014. Cette évolution repose sur les hypothèses de

consolidation de l'activité, les efforts de productivité des services de recouvrement, le renforcement du contrôle fiscal et un meilleur encadrement des exonérations.

Ces prévisions induisent un taux de pression fiscale de 15,3% du PIB, en deçà de la norme communautaire fixée à 17%. La faiblesse de ce taux s'explique essentiellement par le changement de l'année de référence utilisée pour le calcul du PIB réel. En effet, la base de référence du PIB a été mise à jour en mars 2014 en référence aux comptes définitifs de l'INS 2009 (contre ceux de 1996), induisant ainsi une révision à la hausse du PIB de 8,1% en 2014. En outre, d'autres facteurs expliquent ce faible taux, à savoir :

- la non prise en compte dans le calcul de la pression fiscale des recettes affectées aux collectivités ;
- le poids de plus en plus important des exonérations fiscales et douanières non prises en compte dans les recettes;
- l'insuffisance de taxation de certains secteurs qui contribuent fortement à la formation du PIB, notamment le secteur agricole et minier en raison de la suspension de l'application de certaines taxes notamment la taxe sur le profit additionnel minier, les droits d'enregistrement sur certains produits tels que le coton, l'ananas, l'anacarde, la cola et le karité.

Les **recettes fiscales** constituées de 1 491,7 milliards de fiscalité intérieure (54,1%) et de 1 263,2 milliards de fiscalité de porte (45,9%), sont composées des principaux postes ci-après.

L'impôt sur le bénéfice industriel et commercial (hors pétrole) est prévu à **277,5 milliards**, enregistrant une hausse de 48,6 milliards par rapport au niveau estimé de recouvrement de 2014, en rapport avec la bonne tenue des activités, les efforts des service en matière de lutte contre la fraude et la création des Centres des Moyennes Entreprises.

Les **revenus du pétrole et gaz** (impôt BIC et taxe d'exploitation) sont projetés à **128 milliards**, en baisse de 18,8 milliards, bien que la production de pétrole soit attendue à la hausse (7,5 millions de barils contre 6,8 millions de barils en 2014) et que les cours du baril soient d'un bon niveau.

En effet, la baisse des revenus du pétrole est liée à la réduction de la part de pétrole revenant à l'Etat suite aux importants investissements réalisés par les opérateurs du secteur. Concernant le gaz, la production se maintiendrait presque au même niveau qu'en 2014 (78,8 millions MBTU en 2015 contre 77,9 millions MBTU en 2014), d'où la hausse relativement faible des revenus qui y sont liés (+3,3 milliards).

L'impôt sur les revenus et salaires est prévu à **380,1 milliards** contre une estimation de 331,4 milliards en 2014, en rapport avec la croissance attendue au niveau des créations d'emplois, la poursuite

en 2015 du déblocage des avancements indiciaires des fonctionnaires, l'application effective de l'augmentation du SMIG ainsi que la poursuite des efforts de recouvrement des arriérés et le renforcement du contrôle.

L'**impôt foncier** est prévu à **12 milliards** contre une estimation de 13,5 milliards en 2014. Cette baisse est liée à la répartition des recettes entre l'Etat et les collectivités qui passent d'une proportion de 20% de quote-part pour l'Etat en 2014 à 15% en 2015.

Les **impôts sur les revenus des capitaux mobiliers** sont prévus à **91 milliards** contre une estimation de 76,5 milliards en 2014, en rapport avec une distribution plus importante de dividendes eu égard à un meilleur résultat comptable des entreprises en 2014, l'accroissement des crédits à l'économie pour soutenir l'investissement et les efforts de productivité des services.

La **Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** devrait se situer à **291,6 milliards**, soit une croissance de 12,7% en rapport avec la relance de la consommation, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les **taxes sur les opérations bancaires** prévues à **47 milliards**, sont en progression de 6,1 milliards par rapport à l'estimation 2014 en liaison avec la croissance des activités du secteur bancaire et financier qui s'inscrivent dans la dynamique de la relance économique.

Les **taxes sur les télécommunications** et la **taxe spécifique sur les communications téléphoniques**, prévues respectivement à 50,4 milliards et 26,6 milliards, enregistrent des hausses de 5,9 milliards et 5,6 milliards par rapport aux estimations 2014. Outre les actions de contrôle et de lutte contre la fraude, cette évolution s'expliquerait également par la croissance observée dans le secteur de la téléphonie et la pleine application de la taxe entrée en vigueur en 2014.

Les **droits d'enregistrement et de timbres** sont prévus à **111,7 milliards** (dont 60 milliards d'enregistrement café cacao) contre 84,4 milliards d'estimation à fin 2014 grâce au relèvement du taux du droit d'enregistrement qui passe de 1,28% à 3% et à la hausse du cours international du cacao.

Les **taxes à l'importation sur les produits pétroliers** sont prévues à **160,2 milliards**. Cette projection est basée sur des volumes de mise à la consommation de gasoil de 974,2 millions de litres pour une taxation projetée de 82,3 FCFA/litre et de super carburant de 480,7 millions de litres pour un prélèvement de 205,5 FCFA/litre.

Les **taxes à l'importation sur les marchandises générales** s'établiraient à **734,9 milliards**, en hausse de 83,4 milliards par rapport à l'estimation à fin 2014. Cette projection table sur un accroissement de l'importation de biens et services (+9,1%), le renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement.

Les **taxes à l'exportation** prévues pour **368,2 milliards**, sont en hausse de 0,8 milliard par rapport à l'estimation 2014. Cette projection est basée sur une bonne tenue des cours internationaux.

Au titre du financement sur les **marchés monétaire et financier**, il est prévu une mobilisation de **1 046,1 milliards** pour tenir compte du potentiel du marché sous régional et de l'objectif du recours au marché financier international. Ces prévisions d'émissions de titres comprennent 219,3 milliards de nouveaux financements, 679,2 milliards prévus pour le remboursement de titres publics et 147,6 milliards destinés à la prise en charge des échéances de l'AFD traitées dans le cadre du C2D.

Les **autres ressources intérieures** sont projetées à **187 milliards** contre une estimation de 136,3 milliards en 2014, soit une augmentation de 50,7 milliards.

Ces prévisions intègrent 105 milliards au titre de la première tranche du renouvellement des licences de télécommunication, les dividendes pour 21,4 milliards dont 14 milliards attendus de la PETROCI, les revenus du domaine pour 20,2 milliards, les recettes de service pour 16 milliards ainsi que des ressources additionnelles du C2D d'un montant de 14,7 milliards non utilisés au cours des gestions antérieures.

Les **ressources des comptes spéciaux du Trésor** se chiffrent à 37,8 milliards avec 9 milliards au titre des prévisions d'utilisation des ressources du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) pour le

financement de projets spécifiques en milieu rural et 28,8 milliards correspondant à la part de la Taxe Spécifique Unique (TSU) sur la vente des produits pétroliers à la pompe, affectée au Fonds d'Entretien Routier (FER).

➤ **Ressources extérieures**

Les **ressources extérieures** attendues à **988,5 milliards**, sont constituées pour 69,8% d'emprunts et de dons projets et pour 30,2% d'appuis budgétaires.

Les **appuis budgétaires**, prévus à **298,1 milliards**, correspondent aux concours financiers attendus du FMI (72 milliards), de la Banque Mondiale (40 milliards), de l'Union Européenne (12 milliards), de la BAD (1,5 milliard), de l'AFD (147,6 milliards) dans le cadre du C2D ainsi que 25 milliards attendus à la faveur du nouveau programme en cours de négociation.

Le **financement extérieur des projets** est prévu à **690,4 milliards** avec **461,8 milliards** d'emprunts projets et **228,6 milliards** de dons projets. Ces financements proviennent principalement de la Chine (236,2 milliards), de la Banque Africaine de Développement (101,3 milliards), de la Banque Mondiale (70,2 milliards), de la Banque Islamique de Développement (68,4 milliards), de la Banque Ouest Africaine de Développement (56,3 milliards) et de l'Union Européenne (38,6 milliards).

II.2.2 Au titre des dépenses

Les charges du budget 2015 d'un montant de **5 014,3 milliards**, se répartissent entre le service de la dette publique (24,2%), les charges salariales (26,9%), les autres dépenses de fonctionnement des services (18,3%), les dépenses d'investissement y compris celles exécutées dans le cadre des Comptes Spéciaux du Trésor (30,6%).

Tableau 4 : Evolution des prévisions de dépenses budgétaires en 2015

Natures des dépenses	Collectif 2014 (1)	Estimation 2014 (2)	Budget 2015 (3)	Variations (Prév. 2015/ Col. 2014)	
				Valeur 4 = (3 - 1)	(%) (4/1)
Données en milliards en FCFA					
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 129,0	1 151,8	1 213,3	84,3	7,5%
Dettes intérieure	814,3	839,1	827,2	12,9	1,6%
dont Titres publics	693,5	694,7	679,2	-14,3	-2,1%
Dettes extérieure	314,7	312,7	386,1	71,5	22,7%
DEPENSES ORDINAIRES	1 964,1	1 949,8	2 267,0	302,8	15,4%
Personnel	1 175,7	1 175,7	1 347,4	171,7	14,6%
Abonnement	49,1	58,9	62,5	13,4	27,2%
Subventions et transferts	336,8	312,5	324,6	-12,2	-3,6%
Charges de fonctionnement des services	402,5	402,7	532,4	130,0	32,3%
Carburant armée	7,0	7,9	8,0	1,0	14,3%
Gratuité des soins ciblés	20,0	20,0	20,0	0,0	0,0%
Dépenses sociales ciblées	7,0	6,3	8,5	1,5	21,6%
Dépenses post-crise (CNS)	10,0	10,0	10,0	0,0	0,0%
Autres frais de fonctionnement des services	358,5	358,5	485,9	127,5	35,6%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 306,0	1 163,0	1 496,3	190,3	14,6%
Trésor	749,9	725,6	805,9	55,9	7,5%
dont Projets C2D	156,5	149,1	162,3	5,9	3,7%
Programme Présidentiel d'Urgence	107,0	107,0	132,0	25,0	23,4%
Construction du barrage de Soubré	22,2	22,2	19,8	-2,4	-10,8%
Emprunts	319,9	259,6	461,8	141,9	44,4%
Dons	236,2	177,8	228,6	-7,6	-3,2%
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	8,4	8,4	37,8	29,4	350,0%
Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	8,4	8,4	9,0	0,6	7,1%
Programme d'entretien routier / FER			28,8	28,8	
TOTAL GENERAL	4 407,5	4 273,1	5 014,3	606,9	13,8%

Source : DGBF, DGTCP, DGE

➤ Dette publique

Le **service de la dette publique** projeté pour 2015, comprend les échéances de la dette intérieure pour 68,2% et celles de la dette extérieure pour 31,8%.

Les échéances de la dette intérieure s'élèvent à **827,2 milliards** et comprennent 38,2 milliards au profit de la BCEAO, 51,3 milliards en faveur des banques commerciales, 679,2 milliards de remboursements de titres publics, 27,8 milliards au profit du Groupe PFO et 30,7 milliards de dettes titrisées.

Le service de **la dette extérieure** d'un montant de **386,1 milliards**, comprend les échéances des créanciers bilatéraux pour un montant de 224,9 milliards dont 147,6 milliards au profit de l'AFD dans le cadre du C2D.

Il couvre également la dette vis-à-vis des créanciers multilatéraux pour **54,8 milliards** et des créanciers privés pour **89,8 milliards**.

En outre, ce service intègre 9,8 milliards au titre de **la souscription au capital** dont 5,9 milliards pour la Banque Africaine de Développement (BAD) et 3 milliards pour la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC).

Le Gouvernement s'est engagé à mener une politique d'endettement soutenable en cohérence avec la stratégie de gestion de la dette publique adoptée par le Gouvernement en décembre 2013.

➤ **Dépenses ordinaires**

Les **dépenses ordinaires** prévues à **2 267 milliards** sont en hausse de **302,8 milliards** par rapport au budget révisé. Cette hausse est essentiellement imputable aux dépenses de personnel qui évoluent de 14,6%.

En effet, projetées à **1 347,4 milliards**, les **dépenses de personnel** enregistrent une hausse nette de **171,7 milliards**. Cette hausse est liée notamment aux coûts de l'achèvement de la mesure de déblocage des avancements indiciaires (106,6 milliards), du recrutement de 9 283 agents dont 4 407 agents du secteur de l'éducation et 3 177 agents de la santé (48,5 milliards) et des reports de traitements de 2014 sur 2015 (15,6 milliards).

La projection de la masse salariale 2015 représente 45,8% des recettes fiscales, supérieure à la norme communautaire en la matière fixée à 35% maximum du fait de la revalorisation salariale des fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que des recrutements dans les secteurs sociaux en cohérence avec les besoins du PND. Toutefois, ce niveau de dépenses de personnel est compatible avec les objectifs définis dans la stratégie de gestion de la masse salariale adoptée par le Gouvernement. La poursuite de la mise en œuvre rigoureuse de cette stratégie devrait permettre le respect de ce critère à l'horizon 2020.

Les **dépenses d'abonnement et de consommation d'eau, de téléphone et d'électricité** sont prévues à **62,5 milliards**. Cette

projection tient compte des frais d'abonnement des nouveaux services, de l'augmentation de l'ampérage des services existants et de l'impact de l'extension de l'éclairage public. En outre, elle intègre l'impact des mesures de rationalisation, à savoir :

- la réparation de la tuyauterie défailante et la réduction du trafic illicite de l'eau dans tous les édifices publics sur l'étendue du territoire national ;
- l'harmonisation des tarifs des liaisons spécialisées des Impôts et du Trésor sur ceux des Douanes ;
- la sensibilisation à la bonne utilisation des abonnements ;
- le suivi permanent des sites à grande consommation ;
- la baisse des tarifs des liaisons spécialisées de 20%.

Les **subventions et transferts** prévus à **324,6 milliards** couvrent notamment :

- la subvention aux écoles privées pour les frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par l'Etat dans ces établissements (60 milliards) ;
- les subventions accordées aux EPN pour leur fonctionnement (83,3 milliards contre 75,7 milliards en 2014).

Cette hausse est en rapport avec le transfert de certaines activités de l'administration centrale vers les EPN (organisation des compétitions internationales) et le renforcement des

crédits de certaines structures des secteurs socio-éducation (universités, CROU, CHU);

- la subvention au secteur électricité (16,6 milliards) pour contribuer à l'équilibre du secteur ;
- la subvention à l'utilisation du HVO (28,8 milliards) pour faire face au déficit de l'offre d'électricité ;
- le transfert aux collectivités (17,7 milliards) pour leur fonctionnement.

Les **charges de fonctionnement courant des services** sont fixées à **532,4 milliards** enregistrant une hausse de 130 milliards par rapport au budget révisé 2014, pour tenir compte de la création de nouveaux services et du renforcement de la dotation de certains services. Ces dotations couvrent notamment:

- les charges liées à l'organisation de **l'élection présidentielle** en 2015 pour un montant de **30,2 milliards** comprenant 20 milliards pour les opérations électorales, 7,2 milliards pour le fonctionnement et l'équipement des CEI locales et 3 milliards pour la révision des listes électorales ;
- **la gratuité des soins ciblés** à hauteur de **20 milliards** qui concerne l'accouchement, la césarienne et la lutte contre le paludisme ;

- **les dépenses sociales ciblées** à hauteur de **8,5 milliards** pour soutenir la politique de vaccination et la gestion des médicaments, notamment les antirétroviraux ;
- **et les autres charges de fonctionnement des services** à hauteur de **473,7 milliards** contre 375,5 milliards en 2014 pour couvrir les charges induites par la création de nouveaux services et le renforcement des crédits de certains services existants et certaines dépenses spécifiques de l'Armée (alimentation, baux, déplacement) ainsi que l'organisation des examens et concours.

➤ **Dépenses d'investissement**

Les **projets d'investissement** inscrits au budget 2015 se chiffrent à **1 534,1 milliards**, enregistrant une progression de 16,7%. Ces dépenses sont financées par les ressources intérieures à hauteur de 55% et par les concours extérieurs pour 45%.

Les dépenses **d'investissement financées sur ressources intérieures** intégrant les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor, s'élèvent à **843,7 milliards**. Ce montant intègre une dotation de 32,2 milliards allouée aux opérations des Collectivités Décentralisées dont la dotation a été renforcée de 2,2 milliards par rapport à 2014 au bénéfice des communes et régions. En effet, une dotation de base d'un montant minimum respectif de 100 millions et d'un (1) milliard a été accordée à chaque commune et chaque région de la Côte d'Ivoire.

Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures prennent également en compte les projets financés dans le cadre du C2D pour un montant de 162,3 milliards, couvrant les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, des infrastructures, du développement urbain et de la justice.

La part du financement des **projets sur concours extérieurs** est prévue à **690,4 milliards** dont **461,8 milliards** au titre des emprunts et **228,6 milliards** sur les dons. Ces financements sont globalement en hausse de 24,2% par rapport à 2014.

Ces investissements reflètent les priorités du Gouvernement en matière d'amélioration du cadre de vie des populations et de renforcement des bases de la croissance économique.

Ainsi, est inscrit un montant de 61,1 milliards pour la réalisation des projets phares du Programme Présidentiel (en complément de ceux programmés au PPU et dans les C2D) avec notamment:

- la construction de l'université de Man (8,8 milliards) ;
- l'extension des universités de Daloa et de Korhogo (15,3 milliards) ;
- l'aménagement de l'autoroute Abidjan-Grand Bassam (16 milliards) ;
- la promotion du logement social (20 milliards) ;
- le projet de sécurisation foncière rural (1 milliard).

En outre, le Gouvernement a inscrit en bonne place des actions relatives à la réhabilitation et à la construction du réseau routier, à l'amélioration de l'accessibilité à l'eau potable et à l'électricité ainsi qu'à l'assainissement et au développement des infrastructures socio-économiques de base. Ces actions se rapportent principalement aux domaines suivants :

- la **réhabilitation et la construction de routes** dont les travaux réalisés dans le cadre du Projet de Renaissance des Infrastructures de CI (28,3 milliards), l'Aménagement de la route Boundiali-Tengrela-Mali (21,3 milliards), l'Aménagement de la route Bolequin-Toulépleu (20,6 milliards), la construction de l'Autoroute Abidjan-Grand Bassam (16 milliards), l'Aménagement de la route et du Pont de la Comoé-Abengourou (15 milliards), l'Aménagement de la route Boundiali-Odiénné-Frontière de la Guinée (13,6 milliards), l'Aménagement de la route Tiébissou-Didiévi-Bocanda (8 milliards), la Construction du troisième Pont d'Abidjan (6 milliards), la route Bouna-Doropo-Frontière Burkina (5,7 milliards) et l'échangeur VGE (5,1 milliards) ;
- le **renforcement des infrastructures universitaires** conformément à la vision du Gouvernement. Il est prévu dans ce cadre le démarrage de la construction de nouvelles universités pour 9,5 milliards (San-Pédro, Bondoukou et Man) ;

- la **construction, la réhabilitation et l'équipement des structures de l'éducation nationale** (13,5 milliards) dont 1 milliard pour la réhabilitation d'établissements du primaire, et 2,6 milliards pour la construction et la rénovation de collèges et lycées. Il prend également en compte certains projets intégrés comme le Projet d'Urgence d'Appui à l'Education de Base (6,1 milliards) et le Projet Education de Base avec l'UNICEF d'un montant de 3,8 milliards ;
- **l'amélioration de la desserte en eau potable de la ville d'Abidjan** et ses périphéries à travers notamment l'exploitation des champs captants de Bonoua (25,4 milliards) et l'alimentation en eau potable du nord-est d'Abidjan (4,7 milliards) en vue de faire face au déficit d'approvisionnement des populations ;
- **l'amélioration de l'offre d'électricité** avec 211 milliards couvrant notamment la réhabilitation des réseaux électriques (105 milliards), l'aménagement du barrage hydro électrique de Soubré (54,4 milliards), le Programme de Renforcement du Secteur de l'Electricité (31,5 milliards), le Projet d'Interconnexion Electrique Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone-Guinée (15,1 milliards), l'Interconnexion des réseaux électriques Côte d'Ivoire – Mali (2,5 milliards) et les projets d'électrification de 23 localités chefs-lieux de sous-préfecture (2 milliards) ;
- **l'amélioration de la prise en charge sanitaire des populations** à travers notamment, la rénovation des CHU (1,5 milliard) et l'achèvement de la construction de l'hôpital d'Angré (3 milliards) ainsi que la construction de l'Institut de cardiologie de Bouaké (5,6 milliards) ;
- **le renforcement de la sécurité, de la défense et de la justice** à travers le Programme d'Urgence Sécurité (2,7 milliards), les investissements au titre de l'ADDR (15,1 milliards FCFA), le programme justice (8,5 milliards), l'appui à la réforme et la modernisation du système judiciaire et pénitencier (4,9 milliards) ainsi que la construction et l'équipement des tribunaux et résidences (1,3 milliard).

Ces actions sont renforcées par celles menées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence à hauteur de 132 milliards pour poursuivre la politique de restauration de certains services publics et la satisfaction des besoins élémentaires des populations dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, de la salubrité, de l'électrification et des infrastructures routières.

II.3 Dépenses du budget 2015 par grandes fonctions

Les prévisions budgétaires 2015 se répartissent par grandes fonctions comme suit :

- **services généraux des administrations publiques** : 739,4 milliards (en hausse de 14,2% par rapport aux prévisions du collectif 2014) dont 122,2 milliards octroyés aux Institutions (Présidence, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social) et 617,2 milliards pour les services des affaires financières, fiscales et affaires étrangères ;
- **formation, enseignement et recherche** : 1 006,4 milliards indépendamment des ministères qui les exécutent. Ce montant, en hausse de 15% par rapport au collectif budgétaire 2014, est affecté notamment, à l'enseignement préscolaire et primaire (399,4 milliards), à l'enseignement secondaire (245,2 milliards), à l'enseignement technique et la formation professionnelle (78,9 milliards), à l'enseignement supérieur (160 milliards) ainsi qu'à la formation continue des adultes (17,3 milliards) ;
- **santé** : 320,7 milliards au profit notamment des CHU, des CHR et des Centres de Santé Spécialisés ainsi que pour les achats de médicaments et l'acquisition d'équipements médicaux. Ce montant connaît une hausse de 26,1% par rapport à celui de 2014 ;
- **affaires économiques** : 362,6 milliards dont 156,5 milliards pour le secteur agricole, la production animale et les ressources halieutiques, 114,2 milliards pour les activités de transports et de télécommunications et 88,2 milliards pour les activités de promotion de l'industrie. Cette dotation est en hausse de 40,4% par rapport à la dotation prévue dans le collectif budgétaire 2014 ;
- **défense, sécurité, affaires judiciaires et pénitentiaires** : 415,8 milliards comprenant 106,3 milliards pour les services des armées, 58,2 milliards pour la gendarmerie, 121,2 milliards pour la police et 55,7 milliards pour les services judiciaires (en hausse de 3,2% par rapport au collectif 2014) ;
- **équipement en infrastructures, construction et réhabilitation de bâtiments administratifs** : 744 milliards (soit une hausse de 8,9% par rapport au collectif 2014) destinés notamment à l'électrification (289,8 milliards), l'amélioration des infrastructures routières (206,6 milliards) et l'accès à l'eau potable (97,9 milliards) ;
- **autres secteurs** : 212,2 milliards (soit une hausse de 34,7% par rapport au collectif 2014) dont 82,7 milliards pour la **protection sociale**, 69 milliards pour la **protection de l'environnement** et 60,4 milliards destinés aux activités de promotion de la culture et du sport.

Tableau 5 : Répartition des dépenses du budget 2015 par grandes fonctions

Natures de Dépense (données en milliards de F CFA)	Collectif 2014	Budget 2015	Taux d'évolution (%)
Service de dette publique	1 129,0	1 213,3	7,5%
Services généraux des administrations publiques	647,2	739,4	14,2%
<i>dont Institutions</i>	115,0	122,2	6,2%
<i>Services Généraux</i>	532,2	617,2	16%
Enseignement, Formation et Recherche	875,0	1 006,4	15,0%
<i>dont Enseignement primaire et préscolaire</i>	318,6	399,4	25,4%
<i>Enseignement secondaire</i>	229,5	245,2	6,9%
<i>Enseignement supérieur</i>	137,4	160,0	16,5%
<i>Enseignement technique et préscolaire</i>	74,7	78,9	5,6%
Santé	254,3	320,7	26,1%
Affaires Économiques	258,2	362,6	40,4%
<i>dont Agriculture et ressources halieutiques</i>	154,4	156,1	1,4%
Défense, ordre et sécurité	402,8	415,8	3,2%
Logement et Equipements Collectifs	683,5	744,0	8,9%
<i>dont alimentation en eau</i>	130,0	97,9	-24,7%
<i>électrification</i>	237,5	289,8	22,0%
<i>infrastructures routières</i>	163,7	206,6	26,2%
Autres Secteurs (Protection de l'environnement, Loisirs, Culture, Protection Sociale)	157,5	212,2	34,7%
TOTAL GENERAL	4 407,5	5 014,3	13,8%

Source : DGBF

II.4 Dépenses de lutte contre la pauvreté

Le Gouvernement poursuit à travers ce budget le renforcement des actions de reconstitution du tissu économique et d'amélioration des conditions de vie des populations.

A cet effet, la lutte contre les disparités sociales demeure une préoccupation majeure et bénéficie d'une dotation de **1 716,4 milliards** au titre des dépenses « pro pauvres » contre 1 521,8 milliards en 2014 et 1 309,1 milliards en 2013. Cette dotation qui évolue de 12,8% par rapport à 2014, représente 8,9% du PIB et couvre les secteurs importants de la vie sociale.

Au titre de **l'Education-Formation**, les crédits prévus se chiffrent globalement à **954,8 milliards** contre 836,3 milliards dans le budget 2014. Ces crédits couvrent notamment l'acquisition de manuels, de kits scolaires et de mallettes pédagogiques ainsi que la construction, l'équipement et la réhabilitation des infrastructures scolaires. Ils prennent en compte également le renforcement des moyens de fonctionnement des structures éducatives, les bourses ainsi que les subventions aux écoles privées et à la SOTRA pour le transport des élèves et étudiants.

Au titre du secteur de la **santé**, il est prévu une dotation de **310,1 milliards** contre 267,4 milliards dans le budget 2014. Cette dotation est destinée aux opérations de réhabilitation et de rééquipement des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), des hôpitaux généraux et des autres structures sanitaires.

Ces actions se rapportent également à la consolidation des actes de prévention et de lutte contre les pathologies et endémies ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA.

Le secteur des **affaires sociales** bénéficie d'un crédit de **23,6 milliards** destiné à l'équipement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux, à la formation du personnel d'appui ainsi qu'à la prise en charge des indigents et victimes de catastrophes.

Les secteurs de **l'agriculture, des ressources animales et halieutiques** sont dotés de **104,1 milliards** couvrant les programmes de développement et de promotion de l'agriculture, les projets d'aménagement hydro-agricole, les projets de diversification agricole et de gestion des terroirs ainsi que d'équipement rural. Ces crédits prennent en compte également l'appui à l'élevage, à la production laitière, à la pêche, à l'aquaculture et à l'agriculture vivrière, afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire.

Dans le cadre du renforcement des **infrastructures routières**, il est prévu **117,7 milliards** pour les travaux de réfection et d'ouverture de routes ainsi que la construction d'ouvrages d'art.

Les actions de renforcement de **l'assainissement et d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en fourniture d'électricité**, sont dotées de **118,7 milliards**. Ces dotations sont consacrées notamment à l'assainissement et l'enlèvement des ordures ménagères à travers les actions de l'ANASUR ainsi qu'à l'hydraulique urbaine et villageoise par la réparation et l'installation de

pompes à motricités humaines. Elles couvrent également la poursuite des programmes d'électrification rurale et d'extension des réseaux urbains.

La poursuite de la politique de **décentralisation** bénéficie d'une dotation de **56,1 milliards** pour soutenir les actions de développement économique et sociale menées dans les régions.

La **promotion et l'insertion des jeunes** bénéficient d'une dotation de **8,2 milliards** couvrant notamment, le soutien à la politique de promotion de l'emploi jeune qui se traduit dans le Projet Emplois Jeunes et de Développement des Compétences (PEJDEC) appuyé par la création du Fonds National de la Jeunesse (FNJ).

CONCLUSION

Le budget 2015 présenté ci-dessus, s'inscrit dans la dynamique de la consolidation de la croissance économique et poursuit les efforts du Gouvernement en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale. Il prend également en compte l'ensemble des priorités du Gouvernement, notamment le financement de l'élection présidentielle de 2015 qui figure en bonne place dans ce budget.

Par ailleurs, dans un souci d'équité et en vue d'améliorer les conditions de vie des travailleurs, ce budget traduit la volonté du Gouvernement de poursuivre et achever le déblocage des avancements indiciaires des fonctionnaires, débuté en 2014.

Il apparaît dans ce budget, un ratio investissement public par rapport au PIB de 8% en 2015 contre 7,7% en 2014 et 6,3% en 2013, preuve de la volonté du Gouvernement d'intensifier son programme d'investissement public dans les secteurs clés de l'économie conformément aux ambitions déclinées dans le PND 2012-2015.

Pour atteindre les objectifs qui sous-tendent ce budget, des mesures d'accompagnement seront mises en œuvre pour assurer sa bonne exécution.

Ainsi, le dispositif de suivi des délais d'exécution des dépenses et de passation des marchés publics sera renforcé afin de fluidifier la chaîne

de la dépense et d'assurer un niveau d'absorption satisfaisant des financements consacrés aux investissements.

Le respect de la discipline budgétaire et le renforcement de la transparence dans la gestion notamment dans le processus d'acquisition des biens et services devront assurer la crédibilité de notre système budgétaire et la bonne gouvernance au service des populations.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage Budgétaire 2015

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales

Annexe 3 : Evolution des recettes non fiscales

Annexe 4 : Dépenses sociales

Annexe 5 : Evolution de la masse salariale

Annexe 6 : Evolution des dépenses Pro-Pauvres

Annexe 7 : Evolution des ressources budgétaires

Annexe 8 : Evolution des dépenses budgétaires

Annexe 9 : Dotations par Ministères et Institutions

Annexe 10 : Comparaison des Composantes du Budget de 2012 à 2015

Annexe 11 : Evolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 2006 à 2015

Annexe 12 : Répartition des dépenses C2D par secteur

ANNEXE 1 : CADRAGE BUDGETAIRE 2015

En milliards de FCFA

RESSOURCES	Réalisation 2013	Collectif 2014	Budget 2015	DEPENSES	Réalisation 2013	Collectif 2014	Budget 2015
RECETTES FISCALES	2 261,0	2 539,0	2 754,9	SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	972,2	1 129,0	1 213,3
- DGI	1 202,5	1 337,2	1 485,5	- Intérieure	719,1	814,3	827,2
dont revenus de pétrole	100,7	98,1	67,3	dont Remboursement de titres publics	608,6	693,5	679,2
revenus de gaz	101,8	93,5	60,7	<i>dont Bons du Trésor</i>	327,2	347,8	290,5
				<i>Emprunts obligataires TPCI</i>	139,8	166,1	162,1
- TRESOR	7,1	6,0	6,2	- Extérieure	253,1	314,7	386,1
dont impôts sur revenus et salaires	5,7	5,0	5,2	dont Club de Paris	124,5	186,6	210,8
				<i>dont AFD (C2D)</i>	98,4	147,6	147,6
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	1 051,4	1 195,9	1 263,2	Club de Londres	88,1	69,4	89,8
dont DUS	289,2	297,4	368,2	Souscription au capital de la BAD , la BIDC et la BIRD	7,8	9,3	9,0
				DEPENSES ORDINAIRES	1 791,5	1 964,1	2 267,0
AUTRES RESSOURCES INTERIEURES	127,9	137,3	187,0	- Personnel (y/c charges patronales)	1 038,9	1 175,7	1 347,4
- Privatisation et ventes d'actifs	0,8	41,7	8,9	dont déblocage avancement indicière			106,6
- Transfert des entreprises/dette rétrocédée	1,2	0,7	0,6	- Abonnement	48,1	49,1	62,5
- Autres recettes non fiscales	125,9	86,1	162,7	<i>dont électricité</i>		29,7	44,1
Recettes non fiscales Trésor	62,8	32,0	37,4	- Autres dépenses ordinaires	704,5	739,3	857,1
Revenus du domaine DGI	33,9	37,0	20,2	Subventions et transferts	325,0	336,8	324,6
Bonus de signature secteur pétrolier	19,2	10,0	0,0	Subvention aux écoles privées	53,0	54,0	60,0
Licences de télécommunication	9,9	7,1	105,0	Subventions aux EPN	64,5	72,9	83,3
- Intégration de ressources additionnelles C2D		8,9	14,7	Subvention coton	7,0	7,0	7,0
				Subvention au secteur électricité	70,7	43,9	16,6
				Soutien à l'utilisation de HVO	13,5	40,2	28,8
				Fonds de réserves café cacao	2,0	2,0	1,0
				Transfert au Fonds d'Entretien Routier	10,0	0,0	0,0
				Collectivités décentralisées	16,5	20,1	17,7
				Bourse, kits scolaires et transports		45,3	48,1
				Autres subventions	87,8	51,4	62,1
DIVERS AUTRES FINANCEMENTS	863,3	905,2	1 046,1	Autres dépenses de fonctionnement	379,5	402,5	532,4
- Emprunts sur marchés monétaire et financier	863,3	905,2	1 046,1	Carburant Armée	7,6	7,0	8,0
Emprunts obligataires	218,6			Dépenses sociales ciblées	6,4	7,0	8,5
Bons du Trésor	448,8			Gratuité des soins ciblés		20,0	20,0
Obligations du Trésor	195,9			Dépenses post crise (Conseil National de Sécurité)	38,6	10,0	10,0
				Elections			30,2
				Autres charges de fonctionnement	326,9	358,5	455,7
				DEPENSES D'INVESTISSEMENT	971,9	1 306,0	1 496,3
RESSOURCES EXTERIEURES	555,0	817,5	988,5	- Trésor	649,0	749,9	805,9
- Echéances rééchelonnées et différées				Projets C2D	62,9	156,5	162,3
- Annulation de dette				Collectivités décentralisées	22,7	33,6	32,2
- Appuis budgétaires	232,0	261,4	298,1	Dépenses post crise	30,0	28,5	9,7
FMI	72,4	60,0	72,0	<i>dont Autorité de Désarmement Démobilisation et Réintégration (ADDR)</i>		22,2	9,4
Banque Mondiale	24,5	25,0	40,0	Construction du barrage de Soubré	27,3	22,2	19,8
Banque Africaine de Développement		11,1	1,5	Programme Présidentiel d'Urgence	115,0	107,0	132,0
AFD (C2D)	98,4	147,6	147,6	Fonds d'Etudes	0,8	10,0	20,0
UE	36,7	17,7	12,0	Soutien à la Compagnie Air Côte d'Ivoire	7,9	20,0	0,0
Autres			25,0	Appui à la Gratuité des soins ciblés	18,1	0,0	0,0
				Programme d'entretien routier / FER		28,0	
				Restructuration des banques		25,0	10,0
- Financement extérieur des projets	323,0	556,1	690,4	Couverture maladie Universelle		5,1	10,5
Emprunts-projets	219,9	319,9	461,8	Autres investissements	364,3	314,0	409,3
Dons-projets	103,1	236,2	228,6				
				- Financement extérieur des projets	323,0	556,1	690,4
				Emprunts-projets	219,9	319,9	461,8
				Dons-projets	103,1	236,2	228,6
RECETTES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR			
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	7,7	8,4	37,8	Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR		8,4	37,8
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	7,7	8,4	9,0	Programme d'entretien routier / FER		8,4	9,0
			28,8				28,8
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	3 814,9	4 407,5	5 014,3	TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	3 735,6	4 407,5	5 014,3
GAP (-) ou EXCEDENT (+)	79,2	0,0	0,0	Masse salariale en % du PIB	6,7%	6,9%	7,0%
PIB nominal	15 459,8	17 021,0	19 179,0	Masse salariale en % des recettes fiscales	43,1%	43,5%	45,8%
Recette fiscale TOFE	2 408,7	2 702,6	2 942,1	Investissement en % du PIB	6,3%	7,7%	8,0%
Pression fiscale	15,6%	15,9%	15,3%				

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

ANNEXE 2 : EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

En milliards de FCFA

	Budget 2012		Budget 2013		Budget 2014			Budget 2015
	Collectif	Réalisation	Collectif	Réalisation	Initial	Collectif	Estimation	
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	1 934,3	2 083,3	2 240,5	2 261,0	2 520,2	2 539,0	2 489,2	2 754,9
<i>dont recettes hors DUS</i>	<i>1 720,3</i>	<i>1 853,3</i>	<i>1 980,5</i>	<i>1 961,8</i>	<i>2 242,8</i>	<i>2 229,7</i>	<i>2 121,8</i>	<i>2 386,8</i>
DGI	1 038,4	1 176,3	1 129,7	1 202,5	1 327,4	1 337,2	1 304,0	1 485,5
Impôts directs	562,5	705,3	679,0	746,9	799,7	816,8	767,1	869,7
Impôts sur bénéfiques	296,6	394,7	331,9	368,6	381,3	393,4	350,6	391,7
- BIC hors pétrole	119,8	168,8	189,0	211,0	237,3	238,3	228,9	277,5
- BIC pétrole et gaz	165,9	213,5	126,4	141,8	123,0	134,1	102,8	89,6
<i>dont gaz imputé</i>	62,2	70,7	43,0	69,8	57,3	65,4	40,2	42,5
- Impôt synthétique	3,1	3,2	4,5	3,6	6,0	6,0	4,7	6,8
- Prélèvement AIRSI	7,8	9,2	12,0	12,3	15,0	15,0	14,2	17,9
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	220,1	249,5	274,9	301,9	327,4	332,4	326,4	374,9
- Impôts sur traitement et salaire	187,3	213,1	234,9	257,2	279,3	283,4	278,3	320,1
- Contribution employeur (<i>hors FDFP</i>)	32,8	36,4	40,0	44,7	48,1	49,0	48,1	54,9
Contribution pour la sortie de crise (<i>ex CRN</i>)	0,2	0,6	0,0	0,6	0,0	0,0	0,1	
Impôts fonciers	12,0	9,4	16,7	12,3	14,0	14,0	13,5	12,0
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	33,6	51,1	55,5	63,5	77,0	77,0	76,5	91,0
Impôts indirects	475,9	471,0	450,6	455,6	527,7	520,4	536,9	615,8
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	183,0	175,6	228,5	216,2	236,1	243,1	258,7	291,6
TOB (<i>ex TPS</i>)	30,0	32,2	35,5	34,8	40,0	40,0	40,9	47,0
Taxes sur boissons et tabacs	19,3	19,4	23,0	20,8	40,4	28,0	31,5	37,2
Droits d'enregistrement et de timbre	107,7	105,4	56,0	70,6	65,0	67,5	83,4	110,7
<i>dont enregistrement café cacao</i>	77,9	74,2	20,5	27,4	23,8	24,9	39,4	60,0
Patentes et Licences	8,1	8,6	9,6	11,1	10,5	10,5	8,9	11,8
Taxe sur les télécommunications	18,5	17,2	20,5	21,1	38,8	40,7	44,5	50,4
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques					20,0	22,0	21,1	26,6
Taxe sur caoutchouc	16,7	16,6	19,3	17,8	21,7	8,6	3,0	0,0
Taxe sur le profit additionnel minier	18,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus du domaine et taxes affectées</i>)	3,2	3,9	4,1	2,4	2,6	2,6	0,9	2,1
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	71,1	92,1	54,2	60,7	52,7	57,5	44,0	38,4
<i>dont gaz imputé</i>	26,7	30,2	18,4	29,9	24,5	28,0	17,2	18,2
TRESOR	4,0	6,4	4,2	7,1	6,0	6,0	6,0	6,2
Impôts directs	2,8	4,5	3,0	5,9	5,0	5,0	5,0	5,2
Impôts sur revenus et salaires	2,5	4,4	3,0	5,7	5,0	5,0	5,0	5,2
Impôts fonciers (<i>y/c RS 15% Loyer</i>)	0,3	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	
Impôts indirects	1,2	1,9	1,2	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0
Timbres et vignettes	1,2	1,9	1,2	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres indirects	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
DGD	891,9	900,6	1 106,6	1 051,4	1 186,8	1 195,9	1 179,2	1 263,2
Droits et taxes à l'importation	677,9	670,6	846,6	752,2	909,4	886,5	811,8	895,0
Taxes sur produits pétroliers (<i>hors TSU FER en compte spécial à partir de 2015</i>)	104,9	111,4	136,0	145,9	149,8	166,7	160,3	160,2
Taxes hors produits pétroliers (<i>hors SGS, PCS et PCC</i>)	573,0	559,2	710,6	606,3	759,6	719,8	651,5	734,9
Taxes à l'exportation	214,0	230,0	260,0	299,2	277,4	309,3	367,4	368,2
FDFP	9,2	10,6	11,5	12,8	13,2	13,2	13,1	14,5
Revenus du domaine	17,6	15,9	41,5	33,9	20,9	37,0	40,9	20,2
Taxes affectées	25,3	32,6	34,2	34,5	36,6	36,7	41,9	42,0
TVA secteur électricité	13,0	18,1	16,5	12,2	18,5	18,5	12,2	18,5
PCS, PCC et SGS	42,5	49,7	47,2	54,3	50,6	58,2	58,8	63,1
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)								28,8
TOTAL RECETTES TOFE	2 041,9	2 210,2	2 391,4	2 408,7	2 660,0	2 702,6	2 656,1	2 942,1
PIB nominal	13 695,0	13 695,0	15 252,4	15 459,8	17 040,0	17 021,0	17 021,0	19 179,0
Pression fiscale	14,9%	16,1%	15,7%	15,6%	15,6%	15,9%	15,6%	15,3%

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

ANNEXE 3 : EVOLUTION DES AUTRES RESSOURCES INTERIEURES

En milliards de FCFA

	2012			2013			2014			Budget 2015
	Ordonnance	Collectif	Réalisation	Ordonnance	Collectif	Estimation	Initial	Collectif	Estimation	
Recettes non fiscales du Trésor	24,9	24,9	38,2	27,5	30,1	62,8	38,2	32,0	36,6	37,4
Dividendes PETROCI	12,0	12,0	0,0	12,6	12,6	13,2	21,2	13,0	12,8	14,0
Autres Dividendes (SIB, SGBCI, autres)	1,9	1,9	13,0	1,9	4,5	8,8	2,0	4,0	8,8	7,4
Recettes des services	11,0	11,0	25,2	13,0	13,0	40,8	15,0	15,0	15,0	16,0
Revenus du domaine	7,8	17,6	15,9	15,0	41,5	33,9	20,9	37,0	40,9	20,2
Bonus de signature	0,0	11,3	10,9	0,0	9,0	19,2	5,0	10,0	0,5	
Redevance téléphonie cellulaire	5,7	22,8	24,7	6,2	6,2	9,9	7,1	7,1	7,1	105,0
Produits de la privatisation et vente d'actifs	3,0	6,9	5,6	13,0	13,0	0,8	35,0	41,7	41,7	8,9
Versements des entreprises	0,7	0,7	0,2	0,7	0,7	1,2	0,7	0,7	0,7	0,6
Ressources exceptionnelles (ressources C2D non utilisées sur gestions antérieures)								8,9	8,9	14,7
Total Autres ressources intérieures du cadrage	42,0	84,1	95,5	62,4	100,5	127,9	106,9	137,3	136,3	187,0

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI

ANNEXE 4 : DEPENSES SOCIALES

En millions de FCFA

Nature de dépenses	2013		2014	2015
	Collectif	Réalisation	Budget	Budget
DEPENSES EDUCATION	726 432,4	685 598,0	762 028,2	906 313,2
Courantes	612 973,1	614 927,3	680 750,2	811 343,4
Administration Centrale	493 842,1	495 235,7	552 668,8	672 536,5
Personnel	475 261,8	479 197,4	534 247,0	650 515,4
Abonnement	7 095,6	4 674,8	7 249,4	7 557,8
Autres Administrations Centrales	11 484,7	11 363,5	11 172,4	14 463,2
Structures éducatives (hors personnel)	119 131,0	119 691,6	128 081,4	138 807,0
Subventions aux écoles privées	53 000,0	52 998,3	54 000,0	60 000,0
Kits Scolaires	3 490,9	3 023,5	3 490,9	3 490,9
Bourses	18 217,9	18 287,0	19 074,7	20 276,9
Transferts aux Etablissements Publics Nationaux	21 329,9	22 093,9	25 160,7	26 231,2
Ecoles publiques	23 092,2	23 288,9	26 355,1	28 807,9
Investissement	113 459,2	70 670,6	81 278,0	94 969,8
Construction et équipements (y compris kits pédagogiques et cantines scolaire)	113 459,2	70 670,6	81 278,0	94 969,8
<i>dont financements extérieurs</i>	45 632,6	11 000,8	32 504,9	17 055,9
DEPENSES SANTE	190 089,3	180 298,7	241 034,6	284 020,8
Courantes	127 033,4	136 362,3	153 201,0	207 798,7
Administration Centrale	90 587,6	89 869,2	115 890,1	167 063,6
Personnel	76 341,8	71 606,5	101 945,0	130 591,6
Abonnement	7 268,9	6 467,1	7 414,3	6 189,2
Autres Administrations Centrales	6 976,9	11 795,7	6 530,8	30 282,7
Structures sanitaires (hors personnel)	36 445,8	46 493,1	37 310,9	40 735,2
Niveau primaire et secondaire	10 160,3	19 402,8	10 745,6	11 380,5
Niveau tertiaire	10 832,4	13 301,1	11 146,9	11 704,9
Niveau quaternaire	14 773,0	13 375,8	14 738,4	16 354,0
Autres	680,0	413,4	680,0	1 295,8
Investissement	63 055,9	43 936,4	87 833,5	76 222,1
Administration	467,3	418,2	591,8	575,5
Construction et équipements	62 588,5	43 518,2	87 241,7	75 646,6
<i>dont financements extérieurs</i>	0,0	0,0	32 050,0	35 203,1
TOTAL	916 521,6	865 896,6	1 003 062,8	1 190 334,0

Source : DGBF-Sigfip

ANNEXE 5 : EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

En milliards de FCFA

	2013			2014			Budget 2015
	Budget	Collectif budgétaire	Realisation	Budget	Collectif budgétaire	Estimation fin décembre	
Gestion par la Solde	662,3	664,4	664,7	798,0	787,6	780,7	934,1
6111 Fonctionnaires	578,5	580,5	585,4	668,5	663,0	692,2	842,5
6119 Autres catégories de fonctionnaires				31,6	27,3		
6122 Rémunération du personnel occasionnel	2,5	2,5	1,9	2,5	2,5	1,9	1,9
6135 Indemnités de transport	3,0	3,0	3,0				
6138 Indemnités d'utilisation véhicules pers. Agents Etat	1,8	1,8	1,9	1,8	1,8	1,9	1,9
6143 Cotisations CNPS des agents contractuels et décision.	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3
6141 Cotisations retraite des personnels sous statut	75,8	76,0	71,5	86,8	86,1	84,4	87,5
6158 Frais d'obsèques du personnel	0,3	0,3	0,7				
6199 Dépenses de personnel non ventilées				6,6	6,6	0,0	
Solde de la Police	83,2	81,0	80,9	81,6	81,6	82,7	82,8
6114 Traitement de base police	74,0	72,1	72,7	73,2	73,2	74,3	74,4
6138 Indemnités d'utilisation véhicules pers. Agents Etat	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
6141 Cotisations retraite police	9,0	8,8	8,2	8,4	8,4	8,3	8,3
6158 Frais d'obsèques du personnel	0,1	0,1	0,1				
Solde des militaires	136,3	136,3	136,1	136,2	136,2	139,3	139,7
6116 Traitement de base des militaires	111,6	111,6	105,3	112,3	112,3	112,3	113,0
6142 Cotisations retraite des personnels militaires	10,7	10,7	16,5	10,4	10,4	13,5	13,3
6139 Autres primes et indemnités (dont indem.de correct.)	13,4	13,4	13,4	13,4	13,4	13,4	13,4
6158 Frais d'obsèques du personnel	0,6	0,6	0,8		0,0		
Subventions aux EPN et autres organismes	81,4	81,7	81,0	93,1	93,1	96,0	112,4
6311 Subventions d'équilibre-personnel	53,4	53,4	53,3	59,2	59,2	60,2	75,1
6321 Subventions d'équilibre-personnel	25,6	25,9	25,4	31,3	31,3	33,2	34,6
6391 Subventions d'équilibre-personnel	2,4	2,4	2,3	2,6	2,6	2,6	2,7
Institutions Nationales	41,1	41,1	42,3	41,8	41,8	41,4	41,9
6199 Dépenses de personnel non ventilées	0,6	0,6	0,0	0,8	0,8	0,8	0,6
6417 Transferts aux Institutions Nationales	40,5	40,5	42,3	41,0	41,0	40,6	41,2
Rémunération du personnel local des ambassades	16,7	16,9	17,0	18,0	18,0	18,0	19,6
6417 Rémun. pers. local ambassades et attachés de défense	16,7	16,9	17,0	18,0	18,0	18,0	19,6
Transferts aux Collectivités Décentralisées-personnel	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2
6418 Transferts aux Collectivités Décentralisées-personnel	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2
DIVERS	11,7	11,5	10,6	11,3	11,3	11,4	10,7
6121 Rémunération du personnel sous contrat et décision.	1,6	1,6	2,9	1,8	1,8	1,9	1,8
6122 Rémunération du personnel occasionnel	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5
6139 Autres primes et indemnités (dont indem. de correct.)	4,4	4,4	3,2	5,0	5,0	5,0	5,3
6141 Cotisations retraite des personnels sous statut	0,7	0,7	1,0	0,7	0,7	0,7	0,7
6181 Rémunération des assistants techniques	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
6199 Dépenses de personnel non ventilées	2,7	2,5	0,1	1,6	1,6	1,6	0,8
6131, 6134, 6138, 6143, 6149, 6156, 6157, 6158, 6171, 6172, 6175, 6176, 6119, 6111	1,3	1,3	2,5	1,3	1,3	1,3	1,3
TOTAL MASSE SALARIALE BUDGET	1038,9	1039,1	1038,9	1186,2	1175,7	1175,7	1347,4
<i>(en % des recettes fiscales (Norme communautaire = 35%))</i>	<i>43,1%</i>	<i>43,5%</i>	<i>43,1%</i>	<i>44,6%</i>	<i>43,5%</i>	<i>44,3%</i>	<i>45,8%</i>
Pourcentage du PIB	6,8%	6,8%	6,8%	7,0%	6,9%	6,9%	7,0%

Pour mémoire : PIB = 19 179

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI

ANNEXE 6 : EVOLUTION DES DEPENSES PRO-PAUVRES

(toutes sources de financement confondues)

En FCFA

	2013		2014		2015	
	Collectif	Budget	Collectif	Budget	Collectif	Budget
01 Agriculture et développement rural	72 080 197 350	81 900 008 442	95 111 825 919			
01.0 Administration générale	16 335 350 860	27 977 555 500	33 942 501 006			
01.1 Programme de développement et de promotion de l'agriculture	15 047 206 041	17 757 391 274	20 945 262 985			
01.2 Formation et encadrement	15 696 351 576	16 849 169 112	21 547 349 378			
01.3 Aménagement hydro-agricole	16 601 288 873	19 315 892 556	9 676 712 550			
01.4 Autres investissements en milieu rural (FRAR-FIMR)	8 400 000 000		9 000 000 000			
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	5 856 581 499	8 017 618 877	9 016 591 472			
02.0 Administration générale / formation et encadrement	3 785 059 648	4 497 599 117	4 646 935 501			
02.1 Appui à l'élevage et à la production laitière	886 923 384	1 655 989 760	2 011 959 304			
02.2 Pêche et aquaculture	1 184 598 467	1 864 030 000	2 357 696 667			
03 Education	754 614 685 946	836 324 835 806	954 809 048 558			
03.0 Administration générale	19 505 294 986	20 552 026 335	25 264 985 951			
03.1 Education préscolaire et enseignement primaire	454 410 304 960	316 637 501 329	403 774 169 352			
03.2 Alphabétisation	503 604 675	429 270 251	430 279 851			
03.3 Secondaire général, technique et professionnel	83 719 891 969	296 789 422 661	307 201 192 482			
03.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique	152 975 589 356	155 416 615 230	171 638 420 922			
03.5 Programme Présidentiel d'urgence / Volet Education	43 500 000 000	46 500 000 000	46 500 000 000			
04 Santé	205 064 939 869	267 355 908 237	310 128 303 557			
04.00 Administration générale santé	89 485 036 734	123 048 123 332	150 651 166 220			
04.01 Système de santé primaire	53 923 174 550	38 733 892 146	63 341 287 962			
04.02 Soins de santé préventive (programme élargie de vaccination)	2 565 764 681	2 857 198 977	1 451 532 185			
04.03 Programme de lutte contre les pathologies et les endémies	1 235 091 403	24 783 051 512	5 635 917 542			
04.04 Santé infantile, maternelle et nutrition	590 287 391	18 099 893 883	10 941 938 608			
04.05 VIH/SIDA	5 347 371 818	5 630 758 666	16 744 376 899			
04.06 CHU et Institutions médico-spécialisés	33 918 213 290	34 202 989 721	41 362 084 141			
04.7 Programme Présidentiel d'urgence / Volet Santé	18 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000			
05 Eau et Assainissement	73 484 440 148	82 112 933 609	85 280 322 951			
05.1 Accès à l'eau potable et assainissement	25 345 975 119	36 996 433 243	38 376 234 727			
05.2 Protection de l'environnement et lutte contre la pollution	23 638 465 029	18 116 500 366	19 904 088 224			
05.4 Programme Présidentiel d'urgence / Volet Saurité et Assainissement	11 500 000 000	13 500 000 000	13 500 000 000			
05.5 Programme Présidentiel d'urgence / Volet Eau Potable	13 000 000 000	13 500 000 000	13 500 000 000			
06 Energie	26 736 947 908	30 121 300 000	33 428 036 759			
06.1 Accès à l'électricité	13 736 947 908	16 621 300 000	19 928 036 759			
06.2 Programme Présidentiel d'urgence / Volet Electricité	13 000 000 000	13 500 000 000	13 500 000 000			
07 Routes et ouvrages d'art	101 686 300 452	112 729 378 694	117 683 197 915			
07.1 Entretien pistes rurales	11 357 064 000	5 954 000 000	6 246 188 000			
07.2 Constructions d'ouvrages d'art	22 147 405 000	23 275 308 588	20 393 042 184			
07.3 Autres Travaux routiers	52 181 831 452	65 500 070 106	66 043 967 731			
07.4 Programme Présidentiel d'urgence / Volet Entretien et Aménagement	16 000 000 000	18 000 000 000	25 000 000 000			
08 Affaires Sociales	18 136 537 836	22 416 865 098	23 572 847 794			
08.0 Administration générale	13 425 660 246	16 063 740 922	17 077 797 300			
08.1 Formations destinées aux femmes	514 155 787	887 584 014	812 485 774			
08.2 Ophélinats, pouponnières et centres sociaux	2 069 862 768	3 059 111 855	3 060 903 369			
08.3 Formation au personnel d'appui	1 752 559 035	1 999 563 307	2 115 096 351			
08.4 Prise en charge des indigents, des victimes de guerre et de catastrophes	374 300 000	406 865 000	506 565 000			
09 Décentralisation	31 784 731 449	59 954 873 785	56 122 654 555			
09.1 Décentralisation	31 784 731 449	59 954 873 785	56 122 654 555			
10 Reconstructions et réhabilitations	13 014 261 913	10 396 358 000	20 419 738 000			
10.1 Construction et réhabilitation	114 261 913	11 178 000	419 738 000			
10.2 Habitals et logements sociaux	12 900 000 000	10 385 180 000	20 000 000 000			
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	6 674 508 384	10 492 532 223	10 811 270 393			
11.1 Promotion et insertion des jeunes	5 084 835 322	8 084 893 954	8 216 046 716			
11.2 Appui et suivi DSRP		570 000 000	630 000 000			
11.3 Développement du tourisme et de l'artisanat	1 589 673 062	1 837 638 269	1 965 223 677			
TOTAL	1 309 134 132 753	1 521 822 612 771	1 716 383 837 873			

ANNEXE 7 : EVOLUTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES

En milliards de FCFA

Nature des recettes	2010		2011		2012		2013		2014	2015
	Collectif	Réalisation	Ordonnance	Réalisation	Collectif	Réalisation	Collectif	Réalisation	Collectif	Budget
RESSOURCES INTERIEURES	2 374,1	2 496,9	2 063,9	2 292,6	2 603,3	2 579,2	3 156,1	3 259,9	3 590,0	4 025,8
Recettes fiscales	1 878,8	1 764,6	1 216,3	1 478,2	1 934,3	2 083,4	2 240,5	2 261,0	2 539,0	2 754,9
Recettes non fiscales	80,3	50,3	33,0	45,6	84,1	95,5	100,5	127,9	137,3	187,0
dont Transfert des entreprises	0,6	0,4	0,3	0,7	0,7	0,2	0,7	1,2	0,7	0,6
Produits de privatisation	3,0	0,0	0,0	0,0	6,9	5,6	13,0	0,8	41,7	8,9
FIMR (fonds café cacao)	15,0	6,0	10,0	4,1	10,0	0,0	8,4	7,7	8,4	9,0
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)										28,8
Recettes exceptionnelles		1,8		6,2						
Avances PETROCI			22,4	22,5						
Titres publics-Emissions	400,0	674,2	804,6	758,5	575,0	400,3	806,7	863,3	905,2	1 046,1
RESSOURCES EXTERIEURES	522,9	421,8	964,2	826,1	636,9	616,4	727,7	555,0	817,5	988,5
Appuis budgétaires	117,6	73,7	437,3	495,6	157,4	132,5	262,2	232,0	261,4	298,1
Rééchelonnement, différée et annulation	297,5	241,2	54,0	248,6	348,6	348,7				
Crédits adossés à l'allocation de DTS			20,1	22,7						
Ressources des projets et dons programmes	107,8	107,0	92,3	59,2	130,9	135,2	465,5	323,0	556,1	690,4
Emprunts-projets	75,0	45,4	67,8	26,4	78,7	54,0	329,9	219,9	319,9	461,8
Dons-projets	10,6	41,0	18,7	21,9	42,2	51,5	135,6	103,1	236,2	228,6
Dons-programmes	22,2	20,5	5,8	11,0	10,0	29,7				
Financement à rechercher			360,5							
TOTAL GENERAL	2 897,0	2 918,7	3 028,0	3 118,7	3 240,2	3 195,6	3 883,8	3 814,9	4 407,5	5 014,3

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

ANNEXE 8 : EVOLUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

En milliards de FCFA

Nature des dépenses	2010		2011		2012		2013		2014	2015
	Collectif	Réalisation	Ordonnance	Réalisation	Collectif	Réalisation	Collectif	Réalisation	Collectif	Budget
(Données en milliards)										
DETTE PUBLIQUE	932,3	874,9	1 291,5	1 312,6	838,2	883,0	984,3	972,2	1 129,0	1 213,3
Dettes intérieure	477,8	418,1	914,2	929,7	355,2	372,6	725,2	719,1	814,3	827,2
Dettes extérieure	454,5	456,7	377,3	383,0	483,0	510,4	259,1	253,1	314,7	386,1
DEPENSES ORDINAIRES	1 536,5	1 513,9	1 418,9	1 393,3	1 710,5	1 806,1	1 742,3	1 791,5	1 964,1	2 267,0
Abonnement	43,3	43,2	46,3	45,1	47,2	47,2	48,1	48,1	49,1	62,5
Personnel	814,1	800,4	727,3	719,9	940,4	934,7	1 039,1	1 038,9	1 175,7	1 347,4
Autres dépenses de fonctionnement	679,2	670,4	645,3	628,4	722,9	824,2	655,1	704,5	739,3	857,1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	428,1	416,5	340,1	327,3	691,5	642,0	1 157,3	972,0	1 314,4	1 534,1
Trésor	320,3	309,6	247,8	268,2	560,6	525,9	691,8	649,0	758,3	843,7
dont Investissements FIMR et FER	15,0	6,0	10,0	4,1	10,0	0,0	8,4	7,7	8,4	37,8
Emprunts	75,0	45,4	63,8	26,3	78,7	54,0	329,9	219,9	319,9	461,8
Dons	32,8	61,5	28,5	32,9	52,2	62,1	135,6	103,1	236,2	228,6
Dons projets	10,6	41,0	22,7	21,9	42,2	51,5	135,6	103,1	236,2	228,6
Dons programme	22,2	20,5	5,8	11,0	10,0	10,6				
TOTAL	2 897,0	2 805,3	3 050,4	3 033,3	3 240,2	3 331,1	3 883,8	3 735,7	4 407,5	5 014,3

Source : DGBF

ANNEXE 9 : DOTATIONS PAR MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Données en FCFA

Budget 2015				
	Trésor	Don	Emprunt	Total
01 REPRESENTATION NATIONALE	21 519 212 377	0	0	21 519 212 377
Depenses Ordinaires	20 519 212 377	0	0	20 519 212 377
Dépenses d'Abonnement	142 781 778	0	0	142 781 778
Autres Depenses	9 224 067 079	0	0	9 224 067 079
Dépenses de Personnel	11 152 363 520	0	0	11 152 363 520
Depenses d'Investissement	1 000 000 000	0	0	1 000 000 000
02 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	94 688 621 749	5 694 100 000	0	100 382 721 749
Depenses Ordinaires	75 704 347 749	0	0	75 704 347 749
Dépenses d'Abonnement	2 498 295 058	0	0	2 498 295 058
Autres Depenses	58 280 442 767	0	0	58 280 442 767
Dépenses de Personnel	14 925 609 924	0	0	14 925 609 924
Depenses d'Investissement	18 984 274 000	5 694 100 000	0	24 678 374 000
03 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	4 130 998 383	0	0	4 130 998 383
Depenses Ordinaires	4 130 998 383	0	0	4 130 998 383
Dépenses d'Abonnement	80 842 618	0	0	80 842 618
Autres Depenses	1 361 001 456	0	0	1 361 001 456
Dépenses de Personnel	2 689 154 309	0	0	2 689 154 309
Depenses d'Investissement	0	0	0	0
05 GRANDE CHANCELLERIE	1 608 703 664	0	0	1 608 703 664
Depenses Ordinaires	1 608 703 664	0	0	1 608 703 664
Dépenses d'Abonnement	8 689 409	0	0	8 689 409
Autres Depenses	928 170 381	0	0	928 170 381
Dépenses de Personnel	671 843 874	0	0	671 843 874
Depenses d'Investissement	0	0	0	0
06 PRIMATURE ET SERVICES RATTACHES	34 066 554 640	4 999 710 000	2 005 000 000	41 071 264 640
Depenses Ordinaires	24 962 692 640	0	0	24 962 692 640
Dépenses d'Abonnement	652 535 359	0	0	652 535 359
Autres Depenses	14 184 056 817	0	0	14 184 056 817
Dépenses de Personnel	10 126 100 464	0	0	10 126 100 464
Depenses d'Investissement	9 103 862 000	4 999 710 000	2 005 000 000	16 108 572 000
07 CONSEIL CONSTITUTIONNEL	2 521 567 709	0	0	2 521 567 709
Depenses Ordinaires	2 521 567 709	0	0	2 521 567 709
Dépenses d'Abonnement	58 199 681	0	0	58 199 681
Autres Depenses	963 268 028	0	0	963 268 028
Dépenses de Personnel	1 500 100 000	0	0	1 500 100 000
Depenses d'Investissement	0	0	0	0

ANNEXE 9 : DOTATIONS PAR MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Données en FCFA

Budget 2015				
	Trésor	Don	Emprunt	Total
08 MEDIATURE	1 566 783 107	0	0	1 566 783 107
Depenses Ordinaires	1 493 229 303	0	0	1 493 229 303
Dépenses d'Abonnement	34 915 763	0	0	34 915 763
Autres Depenses	761 932 040	0	0	761 932 040
Dépenses de Personnel	696 381 500	0	0	696 381 500
Depenses d'Investissement	73 553 804	0	0	73 553 804
11 COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	34 185 973 576	0	0	34 185 973 576
Depenses Ordinaires	33 385 973 576	0	0	33 385 973 576
Dépenses d'Abonnement	269 934 795	0	0	269 934 795
Autres Depenses	31 182 773 291	0	0	31 182 773 291
Dépenses de Personnel	1 933 265 490	0	0	1 933 265 490
Depenses d'Investissement	800 000 000	0	0	800 000 000
12 MINISTÈRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE L'ECON	1 289 132 343 607	21 466 758 690	1 785 700 000	1 312 384 802 297
Dette publique	1 213 285 911 471	0	0	1 213 285 911 471
Dette publique intérieure	827 163 329 511	0	0	827 163 329 511
Dette publique extérieure	386 122 581 960	0	0	386 122 581 960
Depenses Ordinaires	33 879 382 136	0	0	33 879 382 136
Dépenses d'Abonnement	0	0	0	0
Autres Depenses	15 923 512 491	0	0	15 923 512 491
Dépenses de Personnel	17 955 869 645	0	0	17 955 869 645
Depenses d'Investissement	32 967 050 000	21 466 758 690	1 785 700 000	56 219 508 690
Comptes Spéciaux du Trésor	9 000 000 000	0	0	9 000 000 000
14 MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ENERGIE	77 784 975 039	15 070 000 000	167 648 000 000	260 502 975 039
Depenses Ordinaires	48 726 975 039	0	0	48 726 975 039
Dépenses d'Abonnement	98 870 989	0	0	98 870 989
Autres Depenses	46 529 346 243	0	0	46 529 346 243
Dépenses de Personnel	2 098 757 807	0	0	2 098 757 807
Depenses d'Investissement	29 058 000 000	15 070 000 000	167 648 000 000	211 776 000 000
15 MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SECUI	177 418 915 784	3 449 000 000	0	180 867 915 784
Depenses Ordinaires	165 164 716 491	0	0	165 164 716 491
Dépenses d'Abonnement	3 267 752 992	0	0	3 267 752 992
Autres Depenses	46 385 662 068	0	0	46 385 662 068
Dépenses de Personnel	115 511 301 431	0	0	115 511 301 431
Depenses d'Investissement	12 254 199 293	3 449 000 000	0	15 703 199 293

ANNEXE 9 : DOTATIONS PAR MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Données en FCFA

	Budget 2015			
	Trésor	Don	Emprunt	Total
16 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADM	17 202 739 064	0	0	17 202 739 064
Depenses Ordinaires	15 497 356 064	0	0	15 497 356 064
Dépenses d'Abonnement	361 241 472	0	0	361 241 472
Autres Depenses	4 868 696 041	0	0	4 868 696 041
Dépenses de Personnel	10 267 418 551	0	0	10 267 418 551
Depenses d'Investissement	1 705 383 000	0	0	1 705 383 000
17 MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE L'HOMME ET DES LI	55 282 195 123	4 852 000 000	0	60 134 195 123
Depenses Ordinaires	41 768 672 123	0	0	41 768 672 123
Dépenses d'Abonnement	918 683 901	0	0	918 683 901
Autres Depenses	7 592 939 282	0	0	7 592 939 282
Dépenses de Personnel	33 257 048 940	0	0	33 257 048 940
Depenses d'Investissement	13 513 523 000	4 852 000 000	0	18 365 523 000
18 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	87 069 417 004	41 184 037 000	24 848 058 000	153 101 512 004
Depenses Ordinaires	31 066 194 436	0	0	31 066 194 436
Dépenses d'Abonnement	768 270 527	0	0	768 270 527
Autres Depenses	21 622 579 110	0	0	21 622 579 110
Dépenses de Personnel	8 675 344 799	0	0	8 675 344 799
Depenses d'Investissement	56 003 222 568	41 184 037 000	24 848 058 000	122 035 317 568
19 MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT, DE L'ASSAINI	72 316 414 913	5 601 504 400	0	77 917 919 313
Depenses Ordinaires	18 541 574 913	0	0	18 541 574 913
Dépenses d'Abonnement	2 692 546 125	0	0	2 692 546 125
Autres Depenses	12 502 722 139	0	0	12 502 722 139
Dépenses de Personnel	3 346 306 649	0	0	3 346 306 649
Depenses d'Investissement	53 774 840 000	5 601 504 400	0	59 376 344 400
20 MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMEN	14 096 260 069	3 749 300 000	5 939 560 772	23 785 120 841
Depenses Ordinaires	7 560 434 844	0	0	7 560 434 844
Dépenses d'Abonnement	50 817 828	0	0	50 817 828
Autres Depenses	5 700 115 256	0	0	5 700 115 256
Dépenses de Personnel	1 809 501 760	0	0	1 809 501 760
Depenses d'Investissement	6 535 825 225	3 749 300 000	5 939 560 772	16 224 685 997
21 MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	133 426 559 950	32 161 900 000	177 250 619 134	342 839 079 084
Depenses Ordinaires	7 115 828 525	0	0	7 115 828 525
Dépenses d'Abonnement	413 330 656	0	0	413 330 656
Autres Depenses	4 466 325 883	0	0	4 466 325 883
Dépenses de Personnel	2 236 171 986	0	0	2 236 171 986
Depenses d'Investissement	97 510 731 425	32 161 900 000	177 250 619 134	306 923 250 559
Comptes Spéciaux du Trésor	28 800 000 000	0	0	28 800 000 000

ANNEXE 9 : DOTATIONS PAR MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Données en FCFA

Budget 2015				
	Trésor	Don	Emprunt	Total
22 MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT	655 938 648 796	11 266 023 125	0	667 204 671 921
Depenses Ordinaires	620 624 873 324	0	0	620 624 873 324
Dépenses d'Abonnement	3 986 931 761	0	0	3 986 931 761
Autres Depenses	68 177 200 892	0	0	68 177 200 892
Dépenses de Personnel	548 460 740 671	0	0	548 460 740 671
Depenses d'Investissement	35 313 775 472	11 266 023 125	0	46 579 798 597
24 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA	248 817 724 425	30 086 069 118	5 117 000 000	284 020 793 543
Depenses Ordinaires	207 798 734 439	0	0	207 798 734 439
Dépenses d'Abonnement	6 189 231 321	0	0	6 189 231 321
Autres Depenses	71 017 896 912	0	0	71 017 896 912
Dépenses de Personnel	130 591 606 206	0	0	130 591 606 206
Depenses d'Investissement	41 018 989 986	30 086 069 118	5 117 000 000	76 222 059 104
25 MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES	78 875 144 992	0	0	78 875 144 992
Depenses Ordinaires	70 429 673 146	0	0	70 429 673 146
Dépenses d'Abonnement	148 164 922	0	0	148 164 922
Autres Depenses	20 971 597 680	0	0	20 971 597 680
Dépenses de Personnel	49 309 910 544	0	0	49 309 910 544
Depenses d'Investissement	8 445 471 846	0	0	8 445 471 846
26 MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	219 220 439 907	0	0	219 220 439 907
Depenses Ordinaires	212 674 289 375	0	0	212 674 289 375
Dépenses d'Abonnement	4 734 725 441	0	0	4 734 725 441
Autres Depenses	66 225 192 152	0	0	66 225 192 152
Dépenses de Personnel	141 714 371 782	0	0	141 714 371 782
Depenses d'Investissement	6 546 150 532	0	0	6 546 150 532
27 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION	12 457 732 890	0	0	12 457 732 890
Depenses Ordinaires	10 017 768 019	0	0	10 017 768 019
Dépenses d'Abonnement	467 373 463	0	0	467 373 463
Autres Depenses	6 570 862 929	0	0	6 570 862 929
Dépenses de Personnel	2 979 531 627	0	0	2 979 531 627
Depenses d'Investissement	2 439 964 871	0	0	2 439 964 871
28 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITÉ URBAINE ET DE LA MAIRIE	21 329 219 053	2 659 700 000	0	23 988 919 053
Depenses Ordinaires	15 279 219 053	0	0	15 279 219 053
Dépenses d'Abonnement	235 213 478	0	0	235 213 478
Autres Depenses	8 669 050 374	0	0	8 669 050 374
Dépenses de Personnel	6 374 955 201	0	0	6 374 955 201
Depenses d'Investissement	6 050 000 000	2 659 700 000	0	8 709 700 000

ANNEXE 9 : DOTATIONS PAR MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Données en FCFA

	Budget 2015			
	Trésor	Don	Emprunt	Total
29 MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET	23 825 342 296	0	0	23 825 342 296
Depenses Ordinaires	18 349 398 227	0	0	18 349 398 227
Dépenses d'Abonnement	167 680 276	0	0	167 680 276
Autres Depenses	9 675 143 185	0	0	9 675 143 185
Dépenses de Personnel	8 506 574 766	0	0	8 506 574 766
Depenses d'Investissement	5 475 944 069	0	0	5 475 944 069
30 MINISTÈRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGI	529 920 046 560	5 023 500 000	0	534 943 546 560
Depenses Ordinaires	253 109 397 679	0	0	253 109 397 679
Dépenses d'Abonnement	29 229 358 138	0	0	29 229 358 138
Autres Depenses	178 701 334 554	0	0	178 701 334 554
Dépenses de Personnel	45 178 704 987	0	0	45 178 704 987
Depenses d'Investissement	276 810 648 881	5 023 500 000	0	281 834 148 881
31 MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS	29 021 982 729	317 553 000	0	29 339 535 729
Depenses Ordinaires	22 838 573 729	0	0	22 838 573 729
Dépenses d'Abonnement	48 596 493	0	0	48 596 493
Autres Depenses	5 868 737 639	0	0	5 868 737 639
Dépenses de Personnel	16 921 239 597	0	0	16 921 239 597
Depenses d'Investissement	6 183 409 000	317 553 000	0	6 500 962 000
33 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERC	186 608 585 448	0	0	186 608 585 448
Depenses Ordinaires	146 259 046 233	0	0	146 259 046 233
Dépenses d'Abonnement	2 872 276 746	0	0	2 872 276 746
Autres Depenses	73 639 442 421	0	0	73 639 442 421
Dépenses de Personnel	69 747 327 066	0	0	69 747 327 066
Depenses d'Investissement	40 349 539 215	0	0	40 349 539 215
35 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	11 281 796 178	2 421 000 000	4 000 000 000	17 702 796 178
Depenses Ordinaires	9 795 876 080	0	0	9 795 876 080
Dépenses d'Abonnement	122 918 041	0	0	122 918 041
Autres Depenses	4 783 430 920	0	0	4 783 430 920
Dépenses de Personnel	4 889 527 119	0	0	4 889 527 119
Depenses d'Investissement	1 485 920 098	2 421 000 000	4 000 000 000	7 906 920 098
37 MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE LA PROMOTI	28 748 328 314	84 000 000	0	28 832 328 314
Depenses Ordinaires	24 939 328 314	0	0	24 939 328 314
Dépenses d'Abonnement	249 109 076	0	0	249 109 076
Autres Depenses	5 735 554 020	0	0	5 735 554 020
Dépenses de Personnel	18 954 665 218	0	0	18 954 665 218
Depenses d'Investissement	3 809 000 000	84 000 000	0	3 893 000 000

ANNEXE 9 : DOTATIONS PAR MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Données en FCFA

Budget 2015				
	Trésor	Don	Emprunt	Total
38 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	9 088 097 160	24 209 993 000	0	33 298 090 160
Depenses Ordinaires	6 138 097 160	0	0	6 138 097 160
Dépenses d'Abonnement	99 773 294	0	0	99 773 294
Autres Depenses	3 491 306 189	0	0	3 491 306 189
Dépenses de Personnel	2 547 017 677	0	0	2 547 017 677
Depenses d'Investissement	2 950 000 000	24 209 993 000	0	27 159 993 000
39 MINISTÈRE DU TOURISME	5 325 337 985	0	0	5 325 337 985
Depenses Ordinaires	4 171 781 385	0	0	4 171 781 385
Dépenses d'Abonnement	180 916 433	0	0	180 916 433
Autres Depenses	2 976 845 138	0	0	2 976 845 138
Dépenses de Personnel	1 014 019 814	0	0	1 014 019 814
Depenses d'Investissement	1 153 556 600	0	0	1 153 556 600
40 MINISTÈRE DES TRANSPORTS	17 392 374 150	4 000 000 000	59 131 700 000	80 524 074 150
Depenses Ordinaires	13 672 544 150	0	0	13 672 544 150
Dépenses d'Abonnement	227 084 915	0	0	227 084 915
Autres Depenses	7 853 765 351	0	0	7 853 765 351
Dépenses de Personnel	5 591 693 884	0	0	5 591 693 884
Depenses d'Investissement	3 719 830 000	4 000 000 000	59 131 700 000	66 851 530 000
42 MINISTÈRE DE LA SOLIDARITE, DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET	19 153 078 682	599 700 000	0	19 752 778 682
Depenses Ordinaires	17 489 250 522	0	0	17 489 250 522
Dépenses d'Abonnement	307 015 604	0	0	307 015 604
Autres Depenses	5 503 085 258	0	0	5 503 085 258
Dépenses de Personnel	11 679 149 660	0	0	11 679 149 660
Depenses d'Investissement	1 663 828 160	599 700 000	0	2 263 528 160
44 MINISTÈRE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS D	600 000 000	0	0	600 000 000
Depenses Ordinaires	600 000 000	0	0	600 000 000
Autres Depenses	600 000 000	0	0	600 000 000
47 COUR SUPREME	8 768 115 365	0	0	8 768 115 365
Depenses Ordinaires	8 718 115 365	0	0	8 718 115 365
Dépenses d'Abonnement	132 860 400	0	0	132 860 400
Autres Depenses	2 754 220 471	0	0	2 754 220 471
Dépenses de Personnel	5 831 034 494	0	0	5 831 034 494
Depenses d'Investissement	50 000 000	0	0	50 000 000
48 MINISTÈRE DES POSTES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATI	10 386 639 307	0	8 437 928 700	18 824 568 007
Depenses Ordinaires	8 576 639 307	0	0	8 576 639 307
Autres Depenses	8 336 092 892	0	0	8 336 092 892
Dépenses de Personnel	240 546 415	0	0	240 546 415

ANNEXE 9 : DOTATIONS PAR MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Données en FCFA

	Budget 2015			
	Trésor	Don	Emprunt	Total
Depenses d'Investissement	1 810 000 000	0	8 437 928 700	10 247 928 700

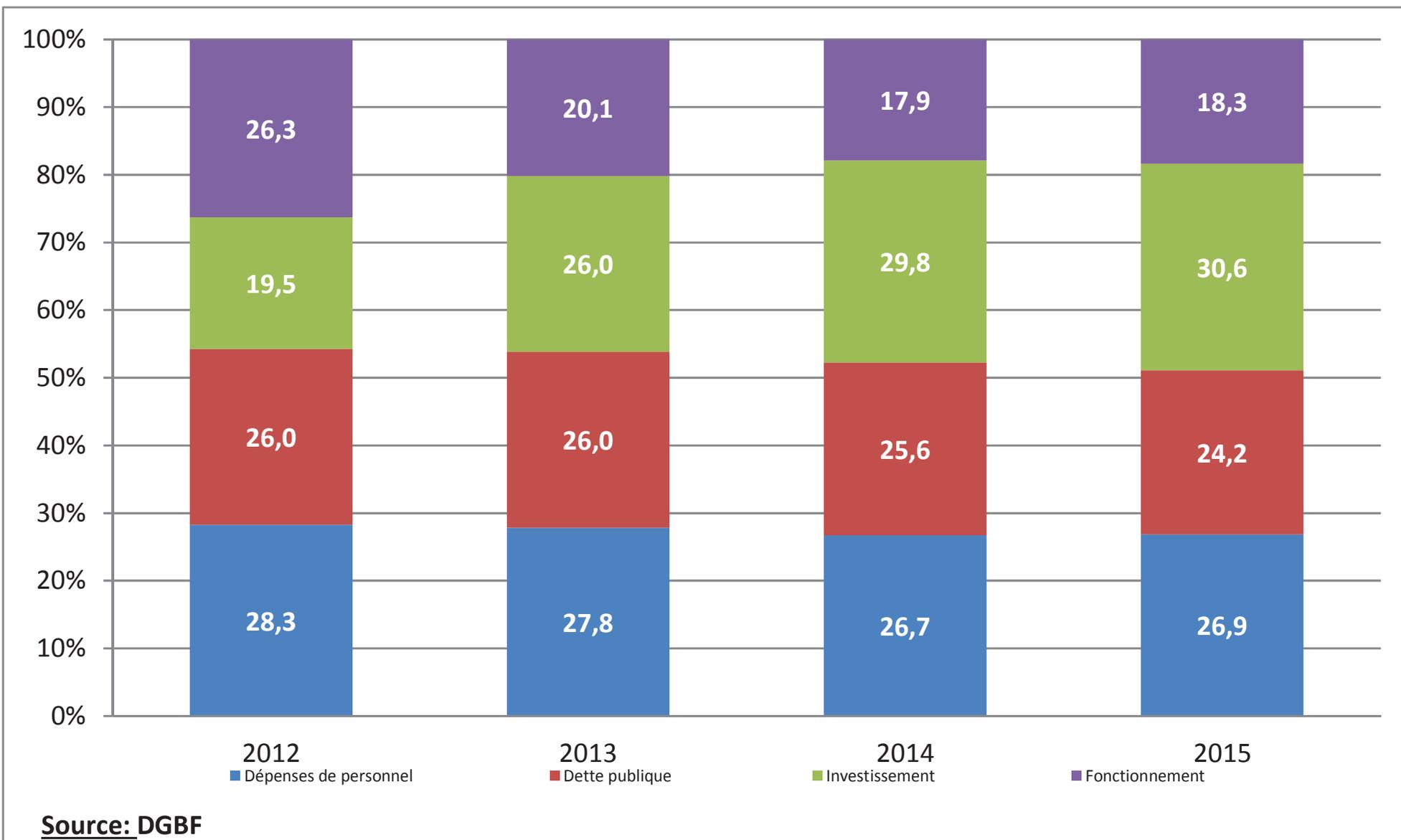
ANNEXE 9 : DOTATIONS PAR MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Données en FCFA

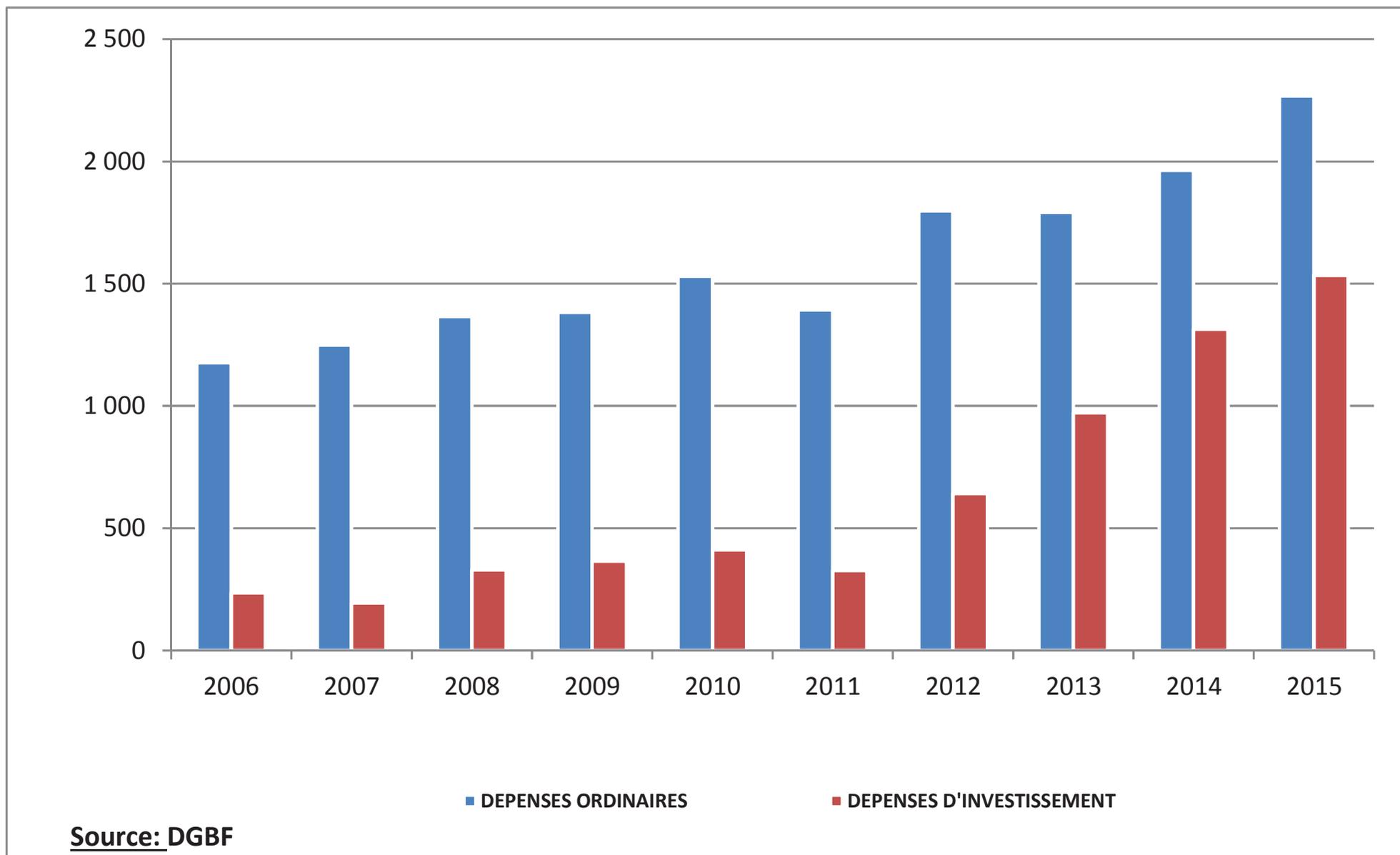
Budget 2015				
	Trésor	Don	Emprunt	Total
51 MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	10 337 815 343	1 192 996 667	0	11 530 812 010
Depenses Ordinaires	7 785 078 884	0	0	7 785 078 884
Dépenses d'Abonnement	60 658 365	0	0	60 658 365
Autres Depenses	4 028 554 745	0	0	4 028 554 745
Dépenses de Personnel	3 695 865 774	0	0	3 695 865 774
Depenses d'Investissement	2 552 736 459	1 192 996 667	0	3 745 733 126
60 MINISTÈRE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS D	3 558 088 382	5 187 700 000	0	8 745 788 382
Depenses Ordinaires	2 312 773 691	0	0	2 312 773 691
Autres Depenses	2 018 730 990	0	0	2 018 730 990
Dépenses de Personnel	294 042 701	0	0	294 042 701
Depenses d'Investissement	1 245 314 691	5 187 700 000	0	6 433 014 691
68 PARQUET GENERAL	944 819 204	0	0	944 819 204
Depenses Ordinaires	842 819 204	0	0	842 819 204
Autres Depenses	461 299 204	0	0	461 299 204
Dépenses de Personnel	381 520 000	0	0	381 520 000
Depenses d'Investissement	102 000 000	0	0	102 000 000
74 MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SO	74 293 638 482	3 350 905 500	5 633 752 494	83 278 296 476
Depenses Ordinaires	50 899 758 282	0	0	50 899 758 282
Dépenses d'Abonnement	698 565 669	0	0	698 565 669
Autres Depenses	16 517 463 586	0	0	16 517 463 586
Dépenses de Personnel	33 683 729 027	0	0	33 683 729 027
Depenses d'Investissement	23 393 880 200	3 350 905 500	5 633 752 494	32 378 538 194
TOTAL GENERAL	4 323 911 231 406	228 627 450 500	461 797 319 100	5 014 336 001 006
Dette publique	1 213 285 911 471			1 213 285 911 471
Dette publique intérieure	827 163 329 511			827 163 329 511
Dette publique extérieure	386 122 581 960			386 122 581 960
Depenses Ordinaires	2 266 970 895 540			2 266 970 895 540
Dépenses d'Abonnement	62 476 162 787			62 476 162 787
Autres Depenses	857 054 417 874			857 054 417 874
Dépenses de Personnel	1 347 440 314 879			1 347 440 314 879
Depenses d'Investissement	805 854 424 395	228 627 450 500	461 797 319 100	1 496 279 193 995
Comptes Spéciaux du Trésor	37 800 000 000			37 800 000 000

Source : DGBF

Annexe 10: Comparaison des composantes du budget de 2012 à 2015



Annexe 11: Evolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 2006 à 2015



ANNEXE 12 : REPARTITION DES DEPENSES C2D PAR SECTEUR

En FCFA

Secteurs / Projets	Budget initial		2 014		Collectif		Budget 2015	
01 Agriculture et développement rural		20 550 000 000		16 050 000 000		45 030 000 000		
Appuis institutionnels/C2D		1 200 000 000		3 500 000 000		0		
Réhabilitation et équipement des pistes agricoles/C2D		3 500 000 000		0		11 080 000 000		
Projet d'Appui au Secteur Agricole en CI(PSAC)/C2D		0		6 750 000 000		12 500 000 000		
Prog Accélération Relance Filières Agricoles en CI(PARFACI)/C2D		0		9 300 000 000		0		
Mise en oeuvre de la réglementation foncière/C2D		2 250 000 000		2 600 000 000		0		
Relance filière coton & culture attelée/C2D		2 600 000 000		11 000 000 000		0		
Appui à la filière riz/C2D		11 000 000 000				21 450 000 000		
Prog. Accélération et relances filières agricoles (PARFACI) phase II/C2D								
03 Education		17 090 000 000		20 385 000 000		14 010 000 000		
Prog Dév. Educ., Format ^e et Insert ^e Jeunes(Composante Educ. Base)/C2D		0		7 405 000 000		8 110 000 000		
Appui réforme & gestion ressources humaines/C2D		970 000 000				0		
Construct ^e nvelles classes primaires & pré-scolaires/C2D		1 280 000 000				0		
Régularisation Aide Budgétaire 2013 - Kits scolaires/C2D				1 300 000 000				
Réforme de la Formation des Enseignants/C2D		870 000 000				0		
Construct ^e classes pour niveaux collèges de proximité/C2D		1 910 000 000				0		
Mise en Oeuvre Assistance technique/C2D		60 000 000				0		
Equipement des centres de formation/C2D		4 700 000 000				0		
Appui à la réforme du système LMD/C2D		2 400 000 000				0		
Prog Dév Educ., Format ^e et Insert ^e Jeunes(Composante Ens. Supérieur) / C2D		0		11 680 000 000		5 900 000 000		
Réhabilitation et équipement INP-HB/C2D		4 900 000 000				0		
04 Santé		14 750 000 000		6 600 000 000		17 800 000 000		
Projet de Renforcement du Système de Santé(PRSS-ECHO)/C2D		0		6 600 000 000		15 400 000 000		
Assistance Technique/C2D		220 000 000				0		
Renforcement des Capacités Institutionnelles/C2D		3 930 000 000				0		
Santé de la Reproduction et Planning Familial/C2D		1 000 000 000				2 400 000 000		
Formation et renforcement des capacités des paramédicaux/C2D		2 300 000 000				0		
Amélioration Qualité et Accessibilité Services Santé Maternelle et Infantile/C2D		7 300 000 000				0		
05 Eau et Assainissement		16 380 000 000		30 000 000 000		0		
732950401 Développement Urbain - Eau/C2D				30 000 000 000				
Exploitation de deux champs captants de Bonoua/C2D		12 500 000 000				0		
Exploitation du champ captant de Songon/C2D		3 000 000 000				0		
Appui institutionnel gestion durable des ressources naturelles/C2D		120 000 000				0		
Appui aux Parcs et réserves/C2D		760 000 000				0		
07 Routes et ouvrages d'art		45 930 000 000		57 744 000 000		26 560 000 000		
Consolidation et Renforcement du Réseau/C2D		23 280 000 000				0		
Reconstruction et Développement du Réseau/C2D		22 650 000 000				0		
Mobilité Urbaine/C2D				5 000 000 000		26 560 000 000		
Infrastructures de Transport - Route/C2D		0		52 744 000 000		0		
10 Logements sociaux		5 820 000 000		0		0		
Habitat Social/C2D		3 160 000 000				0		
Réhabilitation des quartiers précaires/C2D		2 660 000 000				0		
11 Autres secteurs		27 085 000 000		25 676 000 000		58 910 000 000		
Emploi des Jeunes/C2D		3 600 000 000		7 200 000 000		0		
Développement de l'Education, de la Formation et de l'Insertion (DEFI) / Formation		0		4 400 000 000		6 810 000 000		
Appui Institutionnel/C2D		7 550 000 000				0		
Programme justice/C2D		0		6 500 000 000		8 500 000 000		
Appui au Secrétariat Technique/C2D		1 000 000 000		1 005 000 000		1 000 000 000		
Fonds d'études & renforcement des capacités/C2D		2 200 000 000		2 000 000 000		5 480 000 000		
Création Banque Nationale de Développement des Collectivités Territoriales/C2D		120 000 000				1 000 000 000		
Audit et Réforme du Fonds de Prêts aux Collectivités Locales/C2D		30 000 000				0		
Renforcement des Capacités des Associations d'Elus Locaux/C2D		100 000 000				0		
Création institut national de renforcement des collectivités locales/C2D		250 000 000				0		
Projet d'Aménagement des quartiers restructurés d'Abidjan/C2D						25 890 000 000		
Appuis institutionnel et technique/C2D		590 000 000				0		
Appui aux filières vivrières/C2D		2 500 000 000				0		
Projet de Conservation des Ressources Naturelles (CORENA-OIPR)/C2D		0		1 960 000 000		1 840 000 000		
Développement urbain - Construction, Logement, Assainissement et Urbanisme(MC		0		0		1 250 000 000		
Projet de conservation des ressources naturelles - SODEFOR / C2D						4 800 000 000		
Projet de Conservation des Ressources Naturelles (CORENA MINIF) / C2D		0		1 000 000 000		350 000 000		
Stratégie REDD+/C2D		470 000 000				0		
Appui aménagement forestier durable/C2D		2 050 000 000				0		
Projet de Conservation des Ressources Naturelles(CORENA-MINESUD)/C2D		0		1 611 000 000		1 990 000 000		
Surveillance spatiale/C2D		400 000 000				0		
Réserve C2D		6 225 000 000				0		
TOTAL		147 605 000 000		156 455 000 000		162 310 000 000		

Source : DGBF